Email: lanationquotidien@gmail.com - Site: www.journal-lanation.com

LA NATION

Jeudi 26 Novembre 2026 N° 3905 Prix: 10 DA Quotidien National d'Information

EDUCATION ISLAMIQUE AU CEM

MISE EN GARDE CONTRE UNE CHARGE EXCESSIVE POUR LES ENSEIGNANTS P2

TRANSPORT AÉRIEN ET MARITIME

LE GOUVERNEMENT OUVRE LA VOIE À L'INVESTISSEMENT PRIVÉ



Dans le domaine du transport aérien, cette ouverture devrait notamment contribuer à accélérer le développement du fret, à renforcer les capacités des entreprises nationales à intervenir sur les marchés internationaux et à élargir le réseau des dessertes. Le renouvellement de la flotte figure également parmi les objectifs affichés, afin d'accroître les capacités de transport et de mieux répondre aux besoins des opérateurs économiques. Cette orientation concerne également le transport maritime, avec l'ambition d'attirer de nouveaux investissements privés et de renforcer les prestations liées au transport des marchandises et à la logistique.

P3

PALESTINE

L'ONU MET EN GARDE CONTRE DE NOUVELLES ATROCITÉS SIONISTES

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a mis en garde hier mercredi contre le risque de voir de nouvelles « atrocités » commises par Israël à l'encontre des Palestiniens, appelant l'ensemble des États à agir immédiatement pour les prévenir.

P16

ENGRAIS, LE PHOSPHATE ET L'HÉLIUM

LE COMPTE-À-REBOURS DE L'AUTOSUFFISANCE A COMMENCÉ

L'Algérie enclenche la vitesse supérieure pour transformer ses richesses minières et gazières. Dès 2028, le pays vise l'autosuffisance totale en engrais grâce à l'entrée en production de la mine géante de Bled El Hadba et à la montée en puissance de ses complexes chimiques.

P3

INDICE DE DÉVELOPPEMENT DE L'E-GOUVERNEMENT

L'ALGÉRIE ENREGISTRE SON MEILLEUR SCORE POUR L'ANNÉE 2026 P2

YACINE ABED

L'ÉTOILE MONTANTE QUI PORTE LES ESPOIRS DU FOOTBALL ALGÉRIEN P9

INDICE DE DÉVELOPPEMENT DE L'E-GOUVERNEMENT

L'Algérie enregistre son meilleur score pour l'année 2026

L'Algérie a enregistré, selon le rapport des Nations unies pour l'année 2026, son meilleur score à l'indice de développement de l'E-Gouvernement (IDEG) depuis 2022, réalisant ainsi une avancée dans le processus de développement de l'administration électronique, tout en maintenant son classement dans la catégorie des pays à niveau élevé (IDEG élevé), a indiqué, hier, un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation (HCN). L'Algérie a atteint en 2026 un score de 0,6317 à l'indice de développement de l'E-Gouvernement (IDEG), contre 0,5956 en 2024 et 0,5611 en 2022, soit son niveau le plus élevé depuis 2022, selon la même source.
Dans ce cadre, l'Algérie a enregistré une amélioration de son indice des services en ligne (OSI), dont le score est passé de 0,3320 en 2024 à 0,4363 en 2026, reflétant l'évolution du niveau des services gouvernementaux disponibles et les efforts déployés pour élargir leur numérisation et améliorer leur accessibilité aux citoyens.
Cette évolution intervient dans le sillage des efforts nationaux continus visant à accélérer la transformation numérique, ainsi que des avancées structurelles et institutionnelles réalisées durant cette période, notamment la création du HCN en septembre 2023, en tant qu'instance supérieure chargée de piloter et de coordonner le processus de transformation numérique en Algérie.
S'agissant de l'indice des services locaux en ligne (LOSI), son score s'est établi à 0,1485, celui-ci mesurant le niveau de développement des services numériques au niveau local. Ce niveau met en évidence l'importance de poursuivre le développement des services publics numériques au niveau local et d'œuvrer à l'amélioration de leur couverture et de leur diversité, afin de répondre aux besoins des citoyens et d'accompagner les exigences de la transformation numérique au niveau des wilayas et des communes.
La composante participation et interaction (PE), relevant de l'indice des services électroniques (OSI), a également enregistré une valeur de 0,1034, selon la méthodologie actualisée adoptée par les Nations unies dans leur rapport de 2026.
Ce résultat reflète l'importance de renforcer les canaux d'interaction numérique entre l'administration et le citoyen et de développer les mécanismes de participation électronique permettant aux citoyens de contribuer à l'amélioration des services publics et d'exprimer leurs opinions et leurs observations à leur sujet.
Ces résultats attestent que "l'enjeu, lors de la prochaine étape, consiste à passer de la numérisation des services dans le cadre d'approches sectorielles distinctes, à l'instauration d'un gouvernement numérique intégré, fondé sur l'interconnexion des systèmes d'information, l'échange de données et la complémentarité des services et des procédures entre les différents secteurs ministériels et les institutions publiques", indique le Haut-Commissariat.

R.N

EDUCATION ISLAMIQUE AU CEM

Mise en garde contre une charge excessive pour les enseignants

Pour la Commission nationale des diplômés en sciences, confier à un seul enseignant l'enseignement de cette matière dans l'ensemble d'un collège, pouvant compter jusqu'à 20 classes et environ 900 copies de devoirs et d'examens, constitue une lourde charge professionnelle.



La Commission nationale des diplômés en sciences islamiques a mis en garde contre la persistance des dysfonctionnements qui caractérisent l'enseignement de la matière « Éducation islamique » dans certains établissements de l'enseignement moyen (collèges). Cette situation se traduit notamment par l'attribution à un seul enseignant d'une charge d'enseignement et de correction dépassant ses capacités professionnelles. La commission s'interroge ainsi sur le respect du volume horaire réglementaire et des conditions de travail indispensables à la garantie d'un enseignement de qualité.
Dans un communiqué publié hier, la commission, affiliée à la Confédération syndicale des forces productives, a affirmé que confier à un seul enseignant l'enseignement de cette matière dans l'ensemble d'un collège, pouvant compter jusqu'à 20 classes et environ 900 copies de devoirs et d'examens, constitue une lourde charge professionnelle. Celle-ci ne se limite pas aux heures de cours dispensées en classe, mais englobe également la préparation des leçons, la correction des copies d'évaluation et le suivi du niveau scolaire des élèves. Autant de tâches qui nécessitent du temps et des efforts supplémentaires et qui ne sauraient être considérées comme de simples heures de présence devant les élèves. Dans le même communiqué, la commission a souligné que la persistance de cette situation risque d'avoir des répercussions négatives sur le rendement de l'enseignant et sur la qualité du processus éducatif. En effet, l'accumulation des heures de cours, des travaux de correction et des tâches de suivi pédagogique limite sa capacité à accomplir ses missions dans les conditions requises.
Dans ce contexte, la commission appelle à renforcer les effectifs de chaque collège par le recrutement d'au moins un enseignant supplémentaire d'éducation islamique. Cette mesure permettra d'alléger la pression professionnelle, d'assurer une répartition équitable des charges de travail et de réunir les conditions nécessaires à l'accomplissement des missions d'enseignement et d'évaluation, sans que le volume horaire ne devienne une charge susceptible de compromettre la qualité de l'enseignement.
Par ailleurs, la commission a dénoncé le fait que l'enseignement de cette matière continue d'être confié, dans certains collèges, à des enseignants de langue arabe, alors même que des diplômés qualifiés en sciences islamiques sont disponibles. Elle réclame ainsi la reconnaissance des droits des enseignants spécialisés et la fin de ce qu'elle qualifie de marginalisation des compétences spécialisées.
La commission affirme enfin que l'amélioration de la qualité de l'enseignement de l'éducation islamique ne saurait se limiter à garantir la présence de l'enseignant en classe. Elle nécessite également un nombre suffisant d'enseignants, le respect des conditions de travail et un équilibre dans la répartition des charges professionnelles. Elle appelle, à ce titre, les autorités de tutelle à intervenir dans les meilleurs délais afin de remédier à ces dysfonctionnements.
Précisions sur le volume horaire réglementaire et la charge de travail
Il convient de rappeler que le volume horaire hebdomadaire réglementaire d'un enseignant de l'enseignement moyen est fixé à 20 heures, contre 18 heures pour un enseignant de grade distingué, conformément au statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale. S'agissant de la matière Éducation islamique au cycle moyen, celle-ci est dispensée à raison d'une seule séance, soit une heure par semaine, pour chaque groupe pédagogique. Lorsque le nombre de groupes pédagogiques attribués à un enseignant ne lui permet pas d'atteindre son volume horaire réglementaire de 20 heures, celui-ci peut être chargé de compléter son service au sein du même collège ou dans un autre établissement voisin, dans la limite des heures restantes.

Amel Bici

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE MÉTHANE

L'Algérie s'engage à poursuivre ses efforts

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a affirmé, dans une allocution lue hier en son nom par le directeur général de la prospective au ministère des Hydrocarbures, Ismaïl Mustapha, à l'ouverture des travaux de la rencontre régionale pour l'Afrique du nord sur l'atténuation des émissions de méthane et les questions commerciales pour le secteur pétrolier et gazier, organisée sous le thème "Faire de la réduction des émissions de méthane une opportunité économique", que l'Algérie œuvre à améliorer la performance environnementale du secteur des hydrocarbures, de manière à renforcer sa compétitivité et à préserver la position du pays en tant que partenaire énergétique fiable sur les marchés internationaux. Il a expliqué que les mutations rapides des cadres réglementaires internationaux, notamment celles liées aux normes relatives au méthane, imposent aux pays producteurs et exportateurs d'énergie de poursuivre le développement de leurs systèmes de mesure, de déclaration et de vérification, soulignant que l'Algérie "est consciente de l'importance de suivre ces évolutions et nous œuvrons à améliorer la performance environnementale de notre secteur, de manière à renforcer sa compétitivité et à préserver sa position de partenaire fiable sur les marchés internationaux". Il a ajouté que la réalisation de ces objectifs nécessite une approche coopérative équilibrée, tenant compte des capacités techniques et financières des pays producteurs, facilitant le transfert de technologies, le renforcement des capacités et la mobilisation de financements appropriés, tout en garantissant la reconnaissance due aux systèmes nationaux fiables de mesure et de vérification.
A cette occasion, le ministre a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts en vue de réduire les émissions de méthane et d'améliorer la performance environnementale, dans le cadre d'une vision équilibrée fondée sur le partenariat, la mobilisation des moyens techniques et financiers et la concrétisation des engagements en projets tangibles. Il a rappelé que l'Algérie avait entamé l'élaboration d'une stratégie nationale de réduction des émissions de méthane et d'une feuille de route nationale pour le financement climatique, ainsi que la signature récente de deux mémorandums d'entente visant à renforcer la coopération internationale avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale en matière de réduction des émissions et de décarbonation. Il a également souligné que les caractéristiques et les défis communs liés à la production et à la valorisation des hydrocarbures en Afrique du Nord imposent une "coordination régionale" à travers l'AFREC, en vue de favoriser l'échange d'expertises, d'examiner les défis techniques et institutionnels et de définir les priorités de l'action commune en matière de détection et de mesure des émissions, ainsi que d'harmonisation des approches et des programmes de formation.
De son côté, M. Abdallah a mis en avant que la réduction des émissions de méthane ne constitue plus uniquement une question environnementale ou climatique, mais représente de plus en plus une opportunité économique permettant de renforcer la compétitivité du continent, dans la mesure où "le méthane représente une valeur économique gaspillée qui peut être récupérée et orientée vers une utilisation productive", relevant que le défi pour l'Afrique consiste à réduire les émissions tout en garantissant la poursuite de la contribution des hydrocarbures au développement économique et à l'intégration régionale.
Le directeur exécutif de l'AFREC a insisté sur la nécessité pour les pays africains de ne pas attendre les exigences réglementaires extérieures pour définir leur réponse, mais plutôt de développer leurs propres capacités en matière de mesure, de surveillance, de déclaration et de réduction des émissions, en fonction de leurs priorités de développement et de leurs réalités énergétiques. Il a salué, dans ce sens, les efforts de l'Algérie en faveur de l'accompagnement des pays africains dans le développement de leurs ressources pétrolières et gazières, outre le renforcement de la sécurité énergétique et de la prospérité du continent.

R.N

ENGRAIS, LE PHOSPHATE ET L'HÉLIUM

Le compte-à-rebours de l'autosuffisance a commencé

L'Algérie enclenche la vitesse supérieure pour transformer ses richesses minières et gazières. Dès 2028, le pays vise l'autosuffisance totale en engrais grâce à l'entrée en production de la mine géante de Bled El Hadba et à la montée en puissance de ses complexes chimiques. Au-delà de l'agriculture, Alger mise sur le gaz hélium, une ressource rare indispensable aux hautes technologies dont il est déjà le quatrième producteur mondial. Avec plus de 5 milliards de dollars générés en 2025, ces filières s'imposent comme le fer de lance de la diversification économique et de la souveraineté industrielle algérienne.

D'ici 2028, l'Algérie ne dépendra plus des importations d'engrais. Le calendrier fixé cette semaine par la présidence de la République trace une feuille de route claire : le phosphate concentré sera commercialisé dès le début de l'année 2027, et la mine de Bled El Hadba, à Tébessa, entrera en service à la fin de cette même année.
Pour tenir ce rythme, le pays mise sur un gisement aux réserves exceptionnelles. Selon les chiffres de Sonatrach, le site de Bled El Hadba produira d'abord 3,2 millions de tonnes de phosphate concentré par an (à partir de 5,5 millions de tonnes de minerai brut), avant de grimper à 10,5 millions de tonnes à pleine capacité. L'objectif est simple : ne plus se contenter d'extraire la matière première, mais la transformer sur place pour capter un maximum de valeur ajoutée et stopper définitivement les achats d'engrais à l'étranger.
Cette stratégie s'appuie sur des bases déjà solides. D'après le ministère du Commerce extérieur, les engrais ont largement contribué à hisser les exportations hors hydrocarbures au-delà des 5 milliards de dollars en 2025. Sur le continent, l'Algérie fait partie des cinq seuls pays africains qui portent la production et l'exportation d'engrais, alors que plus de quarante États du continent doivent encore en importer, souligne la Banque africaine de développement.



AZOTE, PHOSPHATE INTÉGRÉ ET HÉLIUM : LE TRIO GAGNANT

L'Algérie pèse déjà lourd sur le marché des engrais azotés (urée et ammoniac). Portée par les complexes Sorfert, Algérie Oman Fertilisants et Fertial — désormais détenu à 100 % par Asmidal, filiale de Sonatrach —, cette filière est le premier moteur des exportations hors hydrocarbures. Rien que sur les sept premiers mois de 2025, elle a rapporté plus de 1,25 milliard de dollars pour 3,53 millions de tonnes expédiées vers l'Europe et l'Inde.
En parallèle, le Projet de phosphate intégré (PPI) prend forme. Lancé en août et septembre derniers par Sonatrach et Sonarem avec les groupes Saipem et CHEC, ce chantier reliera l'extraction à Bled El Hadba à la transformation chimique à Oued El Kebrit, dans la wilaya de Souk Ahras. À la clé : près de 3 millions de tonnes d'engrais produits chaque année dès 2028 (2,4 millions de tonnes d'engrais phosphatés et 570 000 tonnes d'engrais azotés). De quoi nourrir les marchés africains et leurs usines locales de mélange.
Enfin, Alger avance ses pions sur un marché de pointe : le gaz hélium. Récupéré lors de la liquéfaction du gaz naturel à Arzew et Skikda, ce gaz rare est vital pour les scanners IRM des hôpitaux, la fabrication des puces électroniques et la cryogénie. Avec environ 11 millions de mètres cubes produits chaque année (près de 6 % de l'offre mondiale) et d'immenses réserves à Hassi R'mel, l'Algérie est déjà le quatrième producteur mondial selon l'Institut d'études géologiques des États-Unis. Augmenter ces capacités permettra de renforcer les livraisons vers l'Europe et les États-Unis, tout en ancrant l'économie algérienne dans les industries de haute technologie.

Mohamed Badaoui

TRANSPORT AÉRIEN ET MARITIME

Le gouvernement ouvre la voie à l'investissement privé

L'ouverture des secteurs du transport aérien et maritime à l'investissement privé était au centre de la réunion du Gouvernement, présidée hier mercredi par le Premier ministre, Sifi Ghrieb. Cette démarche ambitionne de renforcer les capacités nationales de transport et d'accompagner le développement économique.
Selon un communiqué des services du Premier ministre, le Gouvernement a examiné les perspectives d'ouverture de ces deux secteurs aux investisseurs privés, aussi bien dans le transport de voyageurs et de marchandises que dans les services logistiques. À cet effet, les conditions juridiques, réglementaires et économiques nécessaires à l'arrivée de nouveaux opérateurs sur le marché national ont été réunies.
Dans le domaine du transport aérien, cette ouverture devrait notamment contribuer à accélérer le développement du fret, à renforcer les capacités des entreprises nationales à intervenir sur les marchés internationaux et à élargir le réseau des dessertes. Le renouvellement de la flotte figure également parmi les objectifs affichés, afin d'accroître les capacités de transport et de mieux répondre aux besoins des opérateurs économiques.
Cette orientation concerne également le transport maritime, avec l'ambition d'attirer de nouveaux investissements privés et de renforcer les prestations liées au transport des marchandises et à la logistique.
Le Gouvernement s'est également penché sur le programme national de communication institutionnelle publique.
Celui-ci vise à mettre en place une stratégie intégrée garantissant aux citoyens leur droit constitutionnel à une information fiable, précise et accessible. Le dispositif prévoit notamment le développement d'une communication fondée sur la proximité et la participation, ainsi que le renforcement des compétences des personnels concernés.
Enfin, le Gouvernement a examiné le plan technique national consacré à la réhabilitation des zones forestières endommagées et au renforcement de leur résilience face aux changements climatiques. Élaboré en coordination avec les secteurs ministériels concernés et des experts en environnement et en climat, ce plan repose sur une évaluation précise des dégâts causés aux espaces naturels et à la biodiversité.
Il prévoit notamment la classification des zones touchées selon le degré de dégradation et le niveau de priorité des interventions, la restauration du couvert végétal ainsi que la mise en place de mesures préventives destinées à protéger les populations. L'intégration des enjeux climatiques dans la stratégie globale de prévention constitue également un volet central de ce dispositif.

Synthèse : Sid Ali

RENCONTRE BENDJAMA-WALTZ À PROPOS DU DOSSIER SAHRAOUI

Un signal américain en rupture avec le plan marocain

Près d'un mois après la fin du mandat de la Minurso, l'Algérie et les États-Unis ont renoué le dialogue à New York sur la question du Sahara occidental. Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Amar Bendjama, a rencontré mardi 24 novembre son homologue américain, Mike Waltz, qui a qualifié l'entretien de « fructueux ».
Sur X, Mike Waltz a appelé au calme, à un retrait pacifique de la Minurso et à ce que toutes les parties s'abstiennent de toute hostilité. Il a assuré que Washington continuerait à œuvrer avec toutes les parties en faveur d'une paix durable. Massad Boulos, haut conseiller de Donald Trump pour l'Afrique et le Moyen-Orient, a relayé ce message et réitéré cet engagement. Fait notable : aucune référence n'a été faite au « plan d'autonomie » marocain.
Cette rencontre intervient après l'expiration, le 31 octobre, du mandat de la Minurso, qui n'a pas été renouvelé par le Conseil de sécurité. La Russie a opposé son veto à une résolution américaine favorable aux thèses marocaines, tandis que les États-Unis ont rejeté une contre-résolution russe jugée plus équilibrée.
L'appel à s'abstenir de toute hostilité vise surtout le Maroc, qui pourrait être tenté d'imposer le fait colonial par la force. La semaine précédente, l'ambassadeur sahraoui à Alger, Khatri Addouh Khatri, avait lancé la même alerte. Il avait dénoncé une intensification des mouvements de l'armée d'occupation marocaine dans les territoires sahraouis occupés, y voyant une conséquence du retrait de la Minurso, susceptible d'affaiblir les mécanismes de surveillance onusiens et d'accroître les risques de tensions.
Cette rencontre et les déclarations qui l'ont suivies laissent penser que Washington explore peut-être une voie de règlement autre que l'imposition unilatérale du « plan d'autonomie » marocain. Elles confirment en tout cas que les États-Unis considèrent l'Algérie comme un acteur incontournable.

Abir N

LOCALES DU 28 NOVEMBRE

L'ANIE rappelle les règles du silence électoral

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a mis en garde, hier mercredi, les candidats des partis politiques et des listes indépendantes, ainsi que l'ensemble des intervenants dans le processus électoral, contre tout manquement aux dispositions légales encadrant la période de silence électoral, à l'approche du scrutin local prévu le 28 novembre prochain.
Dans un rappel publié hier mercredi, l'ANIE a précisé que la campagne électorale avait pris fin mardi 24 novembre à minuit, appelant les candidats à cesser toute forme de propagande ou de promotion électorale en dehors des délais autorisés par la loi.
L'Autorité s'est notamment référée aux articles 73 et 74 de l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, qui fixent la durée de la campagne et interdisent toute activité électorale en dehors de la période légale. Elle a également rappelé l'article 81, qui interdit la publication et la diffusion de sondages d'opinion et d'intentions de vote durant les 72 heures précédant le scrutin.
L'ANIE a souligné que toute infraction à l'article 74 expose le candidat ou le parti concerné aux sanctions prévues par l'article 303, soit une amende de 200 000 à 400 000 dinars.

R.N

CASNOS

14 nouveaux services numériques intégrés à Dzair Digital Services

Le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN) a annoncé, mardi dans un communiqué, l'intégration de 14 nouveaux services numériques relevant de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), au Portail national des services numériques (Dzair Digital Services), en coordination avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale".Ces services numériques comprennent "le dépôt et le suivi des recours, la demande d'attestations de non-perception de pensions et le suivi de leur traitement, la consultation du tableau de bord ainsi que la gestion du profil, outre les services destinés à l'assuré, notamment la consultation et la déclaration des activités, la consultation et la déclaration des cotisations, la consultation des factures et le paiement en ligne, la consultation du relevé de compte, ainsi que la consultation des droits et des opérations de remboursement".
La liste comprend également d'autres services, à savoir "la consultation des informations relatives à la carte Chifa, le dépôt de demandes de prise en charge des cures thermales (stations thermales), la consultation du dossier de retraite personnel, celle du dossier d'invalidité personnel, ainsi que la prise de rendez-vous et l'accès au service de prélèvement automatique". Cette démarche s'inscrit dans le cadre de "la poursuite des efforts du HCN visant à élargir l'offre de services numériques disponibles sur le Portail national des services numériques et à consacrer un accès simplifié et unifié aux services publics, contribuant ainsi à réduire les démarches administratives et à rapprocher les services du citoyen et de l'opérateur économique", a conclu le communiqué.

BANQUES

Arab Bank lance la finance islamique dans quatre wilayas

Arab Bank Algérie a annoncé le lancement d'une fenêtre dédiée à la finance islamique en Algérie. lors d'une cérémonie officielle à laquelle ont pris part Mohamed Al-Masri, directeur général adjoint chargé des activités bancaires destinées aux entreprises et aux institutions financières d'Arab Bank, Ismaïl Toualbia, directeur exécutif des agences de la banque en Algérie, ainsi que Mohamed Boujlal, président du comité de conformité à la charia, en présence de plusieurs personnalités du secteur bancaire et économique.
La banque propose des services de financement aux particuliers et aux entreprises, notamment à travers les mécanismes de la Mourabaha, de l'Ijara et de l'Istisna'a, a rapporté un média arabophone. Ces services seront initialement disponibles dans quatre agences situées à Alger, Blida, Oran et Constantine. Les produits proposés par cette nouvelle fenêtre couvrent le financement de biens immobiliers, de véhicules et de besoins de consommation, ainsi que le financement de projets d'investissement et des besoins d'exploitation et commerciaux des entreprises, selon un communiqué de la banque.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre réglementaire établi par la Banque d'Algérie pour encadrer l'activité de la finance islamique. À cet effet, la banque a mis en place un dispositif de gouvernance et de contrôle de conformité à la charia, chargé de veiller à ce que les produits et les opérations respectent les principes de la loi islamique ainsi que les exigences réglementaires en vigueur.
Selon le communiqué, les services seront initialement proposés dans les agences d'Arab Bank situées à Kouba, dans la wilaya d'Alger, ainsi qu'à Blida, Oran et Constantine. La banque prévoit d'élargir progressivement son réseau de distribution de ces services afin de couvrir d'autres régions du pays.

R.E

AAPI

100 fonciers industriels prochainement proposées dans 13 wilayas

D'une superficie globale estimée à 100,29 hectares, ces assiettes foncières vont abriter des projets d'investissements. En outre, , le Conseil d'administration del'AAPI a approuvé 10 projets d'investissement pour l'octroi du foncier économique, après examen des demandes présentées par leurs promoteurs.



Le Conseil d'administration de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a approuvé l'attribution de 100 nouvelles assiettes foncières destinées à la réalisation de projets d'investissement, réparties sur 13 wilayas. Celles-ci seront prochainement proposées sur la plateforme numérique de l'investisseur, indique mercredi un communiqué de l'Agence. Cette approbation est intervenue lors de la troisième session ordinaire du Conseil d'administration, tenue mardi au siège de l'Agence, sous la présidence du président du Conseil, Abdelrazak Azzab, et en présence du directeur général de l'Agence, Omar Rekkache. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions réglementaires relatives à l'organisation de l'Agence ainsi qu'aux conditions et modalités d'octroi du foncier économique destiné à la réalisation de projets d'investissement.
Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a approuvé l'attribution de ces assiettes, d'une superficie globale estimée à 100,29 hectares et réparties sur 13 wilayas : Constantine, El Meghaier, Khenchela, Béchar, Mostaganem, Batna, El Bayadh, Boumerdès, Oran, Annaba, Bouira, Jijel et Béni Abbès. Ces assiettes foncières seront prochainement mises à la disposition des investisseurs sur la plateforme numérique de l'investisseur. L'ordre du jour de cette session comprenait plusieurs points, notamment l'approbation de nouvelles assiettes foncières en vue de leur publication sur la plateforme numérique de l'investisseur, ainsi que l'examen et le traitement des dossiers des projets d'investissement candidats au bénéfice des assiettes foncières précédemment proposées sur cette même plateforme, précise le communiqué.
Les projets d'investissement candidats au bénéfice des assiettes foncières déjà publiées sur la plateforme numérique de l'investisseur ont également été examinés. À ce titre, le Conseil d'administration a approuvé 10 projets d'investissement pour l'octroi du foncier économique, après examen des demandes présentées par leurs promoteurs.
Le Conseil d'administration de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement est composé des secrétaires généraux des secteurs ministériels chargés des Affaires étrangères, des Hydrocarbures, des Mines, des Collectivités locales, des Finances, de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Énergie, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, du Commerce extérieur, du Commerce intérieur, de l'Hydraulique, du Tourisme, de l'Environnement et de l'Emploi, ajoute le communiqué de l'Agence.

R.E

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Des experts soulignent l'importance de la maîtrise des matériaux

La maîtrise des matériaux et le développement de nouvelles technologies constituent des leviers essentiels pour réduire la consommation énergétique des infrastructures numériques et renforcer les capacités industrielles nationales, ont souligné mardi à Alger des chercheurs et universitaires.Intervenant lors de la 3e Conférence internationale sur les matériaux pour l'ingénierie énergétique et environnementale (ICM3E 26), le directeur de recherche au Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE), Dr Djoudi Bouhafs, a mis en avant le rôle des matériaux dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des télécommunications, de l'intelligence artificielle et des centres de données. Il a cité le passage du cuivre à la fibre optique comme exemple d'innovation permettant de transmettre davantage de données avec une consommation énergétique moindre, annonçant également un projet de plateforme technologique dédiée au développement de cellules solaires avancées, qui devrait être mise en place dans un délai de deux à trois ans. Il a, en outre, évoqué les travaux du CRTSE sur la valorisation de la silice disponible localement, le développement des batteries et le recyclage des matériaux usagés, soulignant l'importance de renforcer les capacités nationales dans ces domaines.
De son côté, le Pr Ramdane Abderahim a présenté de nouvelles pistes pour réduire la consommation énergétique des infrastructures numériques, notamment à travers l'utilisation du graphène et le recours à l'interconnexion optique dans les centres de données, en remplacement progressif des connexions en cuivre. Il a également plaidé pour le renforcement des partenariats scientifiques et technologiques afin de permettre à l'Algérie de surmonter les contraintes liées au manque d'équipements et de développer ses capacités de recherche et de fabrication de nouveaux matériaux.
Pour sa part, le Pr Kheireddine Lebbou a présenté les applications des cristaux dans les domaines de la santé, de l'industrie et des énergies renouvelables, notamment dans les lasers, la protonthérapie et la fabrication de composants photovoltaïques. Estimant le marché mondial des cristaux à près de 15 milliards de dollars, il a souligné l'intérêt de maîtriser leur fabrication et de transférer les connaissances scientifiques vers l'industrie, ajoutant que les partenariats dans ce domaine pourraient contribuer à réduire les coûts, créer des emplois et renforcer la souveraineté nationale.
Organisée du 24 au 26 novembre par le CRTSE, cette conférence réunit plus de 150 participants, dont 62 intervenants, et prévoit des conférences plénières, des communications orales et des présentations par affiches. Elle permet également d'évaluer l'avancement des projets de recherche du Centre au titre de son programme triennal 2024-2026.

R.E



OUARGLA

Lancement des travaux de réalisation de trois établissements scolaires



Trois nouvelles structures éducatives ont été lancées en chantier dans la wilaya d'Ouargla visant le renforcement du secteur de l'éducation et l'accompagnement de l'expansion urbaine et démographique à travers la wilaya, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a procédé, cette semaine, au lancement des travaux de réalisation de trois établissements scolaires répartis entre les cycles primaires et secondaire, dans le cadre de la mise en œuvre du programme destiné à améliorer les conditions de scolarisation, à réduire la pression sur les établissements existants et rapprocher les établissements scolaires des élèves.

Pour le cycle primaire, le coup d'envoi de deux projets d'écoles primaires (type-3) a été donné, dans la localité de Bouameur (commune d'Ouargla) et à la cité El-Thawra (commune de N'goussa).

Concernant le cycle secondaire, les travaux d'un nouveau lycée de 1.000 places pédagogiques au niveau des cités résidentielles de Hai Ennasr (commune d'Ouargla). S'étendant sur 11.500 m2, dont 4.185 m2 bâtis, les délais d'exécution des travaux de réalisation de ce lycée sont fixés à 14 mois, mobilisant une enveloppe de près de 483 millions DA.

Lors de son inspection du chantier, le wali d'Ouargla a insisté sur le strict respect des délais contractuels et de la qualité des travaux, conformément aux normes techniques en vigueur, donnant instruction d'adopter le système de travail par roulement afin d'accélérer la cadence et de livrer l'établissement dans les plus brefs délais.

La réception de ces trois infrastructures éducatives permettra d'impulser un saut qualitatif à la carte scolaire de la wilaya d'Ouargla, en offrant un environnement d'apprentissage moderne et durable capable d'absorber la croissance démographique des nouveaux pôles urbains.

AÏN-BOUCHEKIF (TIARET)

Lancement prochain des travaux de réhabilitation du stade communal

Les travaux de réhabilitation du stade communal d'Aïn-Bouchekif, dans la wilaya de Tiaret, seront lancés prochainement, a annoncé mardi la cheffe de daïra de Dahmouni, Kheira Oumshoul.
Selon la même responsable, ce stade, situé au niveau de l'agglomération secondaire d'Aïn-Meriem, bénéficiera, dans le cadre de la première tranche du projet, de plusieurs opérations d'aménagement portant notamment sur la réalisation de gradins, la pose d'une pelouse en gazon synthétique sur une superficie de 7 800 m2, la construction d'un mur de clôture sur une longueur de 360 mètres, ainsi que l'installation d'un système d'éclairage comprenant notamment des projecteurs lumineux.
Financé sur le budget de la commune, ce projet bénéficie d'une enveloppe financière de 47,9 millions de dinars. Les travaux devraient être achevés et l'infrastructure mise en service dans un délai de trois mois, a-t-on précisé de même source.
Aïn-Bouchekif (Tiaret)
Lancement prochain des travaux de réhabilitation du stade communal

Les travaux de réhabilitation du stade communal d'Aïn-Bouchekif, dans la wilaya de Tiaret, seront lancés prochainement, a annoncé mardi la cheffe de daïra de Dahmouni, Kheira Oumshoul.
Selon la même responsable, ce stade, situé au niveau de l'agglomération secondaire d'Aïn-Meriem, bénéficiera, dans le cadre de la première tranche du projet, de plusieurs opérations d'aménagement portant notamment sur la réalisation de gradins, la pose d'une pelouse en gazon synthétique sur une superficie de 7 800 m2, la construction d'un mur de clôture sur une longueur de 360 mètres, ainsi que l'installation d'un système d'éclairage comprenant notamment des projecteurs lumineux.
Financé sur le budget de la commune, ce projet bénéficie d'une enveloppe financière de 47,9 millions de dinars. Les travaux devraient être achevés et l'infrastructure mise en service dans un délai de trois mois, a-t-on précisé de même source.

LARBI BEN M'HIDI ET D'EL MARSA (SKIKDA)

Lancement des travaux de protection des rivages maritimes

Des travaux destinés à protéger les rivages maritimes de Ben M'hidi et d'El Marsa, dans la wilaya de Skikda, ont été lancés au début de la semaine en cours, a indiqué, mardi, le chef du service des infrastructures maritimes et portuaires à la direction des travaux publics (DTP), Naâmane Bendjeddou.
Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les travaux se déroulent sur deux sites distincts, le premier à la cité Larbi Ben M'hidi, dans la commune de Skikda, sur un linéaire de 1.200 m, et le second sur le boulevard du front de mer de la commune d'El Marsa (est de Skikda) sur 100 mètres linéaires.
L'opération comprend également, selon la même source, la réalisation d'ouvrages de protection maritime et le renforcement des plages au moyen de brise-lames en enrochements destinés à atténuer l'énergie des vagues et à protéger les rivages.
M. Bendjeddou a souligné que le projet, fruit d'un investissement public de 540 millions de dinars, a été inscrit dans le cadre d'une "action d'urgence visant à protéger les deux rivages maritimes, à sécuriser les installations et équipements, et réduire les risques liés aux grosses vagues et à l'érosion marine".
Confiés à l'entreprise publique Cosider-Travaux Publics, les travaux devraient être réceptionnés au bout d'un délai contractuel de 8 mois, a-t-on conclu de même source.

SIDI BEL-ABBÈS

Rencontre scientifique sur la protection de la propriété intellectuelle



L'Institut des sciences agricoles de l'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès organise une rencontre scientifique consacrée à la protection de la propriété intellectuelle et à la valorisation des innovations dans les secteurs agricole et alimentaire, dans le but de promouvoir cette culture en milieu universitaire, de valoriser les travaux innovants des étudiants et de les accompagner dans la concrétisation de projets économiques innovants.
Cette rencontre, dont les travaux ont débuté lundi et se poursuivent sur deux jours, constitue une occasion de mettre en lumière l'importance de la protection juridique des innovations scientifiques et de renforcer les mécanismes d'accompagnement permettant de transformer les idées créatives des étudiants en solutions techniques et pratiques susceptibles de contribuer au développement des secteurs agricole et alimentaire, selon les organisateurs.
La directrice de l'Institut des sciences agricoles, Amina Khaldi, a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'établissement visant à promouvoir l'entrepreneuriat et à encourager l'esprit d'innovation chez les étudiants.
Elle a souligné que la protection de la propriété intellectuelle constitue un levier essentiel pour accompagner les porteurs de projets, préserver leurs innovations et accroître leurs chances de concrétisation et de pérennisation sur le marché national.
La responsable a ajouté que l'institut œuvre à rapprocher la formation académique des exigences du développement économique durable, en encourageant les étudiants à créer de la richesse et des emplois et à contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, à travers la conception de solutions innovantes dans le domaine agricole.
Le programme de cette rencontre prévoit des communications de sensibilisation et des présentations techniques destinées aux étudiants, portant notamment sur les procédures juridiques d'enregistrement des brevets d'invention et de protection des marques commerciales.
Ces interventions visent à permettre aux participants de mieux connaître les mécanismes de protection de leurs innovations et de s'informer sur les dispositifs d'accompagnement disponibles pour mener à bien leurs projets entrepreneuriaux.

Commune de Sellaoua Announa (Guelma) : Mise en service d'une nouvelle unité de santé

Une nouvelle unité de santé a été récemment mise en service dans la commune de Sellaoua Announa (Guelma), a indiqué, mardi, le directeur de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) d'Oued Zenati, Messaoud Fedsi.
Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette structure a été aménagée, après approbation des autorités compétentes, sur l'emplacement d'un ensemble d'anciens locaux abandonnés appartenant à la commune de Sellaoua Announa, distante de 35 km du chef-lieu de la wilaya, et qui ont fait l'objet d'une réhabilitation.
M. Fedsi a également précisé que cette nouvelle structure de santé a été conçue de manière à pouvoir être agrandie ultérieurement et transformée en polyclinique. Elle regroupe déjà plusieurs services essentiels, notamment les urgences médicales, une salle de surveillance médicale, un service de radiologie, des salles de soins et de traitement, des services de maternité et de pédiatrie, un cabinet de dentisterie, un laboratoire d'analyses médicales ainsi qu'une pharmacie.
Des citoyens de la commune de Sellaoua Announa, approchés par l'APS, ont fait part de leur satisfaction à la suite de l'ouverture et de la mise en service de cette structure de santé, considérant que cet "acquis important" leur permettra de bénéficier des différentes prestations médicales sans avoir à se déplacer, comme ils le faisaient auparavant, vers les centres de santé des communes de Houari-Boumediene, de Hammam Debagh et d'Oued Zenati.

KHENCHELA (AMÉNAGEMENT ET D'EXTENSION DU BARRAGE VERT)

Lancement "début 2027" de la 2ème phase du projet

La 2ème phase du projet de réaménagement, d'extension et de développement du Barrage vert sera lancée en travaux "au début de l'année 2027", a indiqué, mardi, le Conservateur des forêts, Mohamed Skandraoui.
Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ce projet "important", subdivisé en 49 lots, comprend de grandes opérations de développement et de protection de l'environnement.
M. Skandraoui a ajouté que les travaux consistent au reboisement de 2.100 hectares dans les communes de M'sara, de Bouhmama, de Djellal et de Khirane, ainsi qu'à la plantation de 950 hectares de végétation forestière à Bouhmama et de 400 hectares de végétation pastorale dans les communes d'Oulad Rechache et de Chechar.
Il est également prévu, au titre de ce projet, la mise en terre d'arbres fruitiers sur 120 hectares dans les communes de la zone sud de la wilaya, ainsi que la plantation d'arbres rustiques sur 23 hectares dans les communes de Khirane, de Chechar et de Tamza, outre la distribution de 330.000 plants fruitiers à 10 communes, selon le Conservateur des forêts.
Le projet comprend également, selon la même source, la mise en place de systèmes de protection sur une superficie de 2.550 hectares à travers plusieurs communes, la réalisation d'ouvrages de retenue d'eau et de protection du sol sur une surface de 8.000 mètres, la construction de 9 barrages de dérivation dans les communes de Khirane, de Chechar et de Tamza, l'aménagement de 3 bassins d'eau, la construction de 5.400 mètres linéaires de canaux en béton et l'équipement de 5 puits profonds.
Le conservateur des forêts a indiqué que ce projet sera confié à des entreprises qualifiées, dont certaines inscrites à l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) afin d'encourager les jeunes à contribuer à la réalisation des projets importants.

AÏN TEMOUCHENT

Projets de réhabilitation et de modernisation de trois polycliniques

Le secteur de la santé de la wilaya d'Aïn Temouchent lancera, prochainement, des projets de réhabilitation et de modernisation de trois polycliniques, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur de wilaya de la santé et de la population, Abdelkrim-Mohamed Zelmat.
Ces projets concernent les polycliniques situées dans les communes de Chaabat-Leham, Aïn-Tolba et Aïn-Kihal, a précisé la même source, relevant que le lancement des travaux de réhabilitation est prévu avant la fin de l'année en cours, dès l'achèvement des procédures techniques relatives à la sélection des entreprises chargées de leur réalisation, conformément aux dispositions de la réglementation des marchés publics.
Inscrites au titre du programme sectoriel de l'année 2026, ces opérations visent à réhabiliter et à moderniser ces structures de santé de proximité, afin d'améliorer la qualité des prestations sanitaires qui y sont dispensées, d'assurer un meilleur accueil des patients dans des conditions appropriées et de renouveler les équipements médicaux, a ajouté M. Zelmat.
Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la poursuite des efforts visant à réhabiliter les structures sanitaires de proximité, après les opérations réalisées en 2025 au niveau de sept polycliniques réparties dans les communes de Sidi Benadda, El-Malah, Oulhaça, Aïn-Larbâa, Sidi-Safi, Hessasna et Emir-Abdelkader, a rappelé le directeur de wilaya de la santé.

OUM EL BOUAGHI

500 millions DA pour le renforcement de l'approvisionnement en eau potable

Une enveloppe financière de plus 500 millions DA a été allouée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi pour les opérations de renforcement de l'approvisionnement de la population en eau potable dans le cadre du programme d'urgence du secteur de l'hydraulique (2026), a-t-on appris mardi auprès de la direction du secteur.Le chef du service d'approvisionnement en eau potable de cette direction, Lakhdar Mesaad, a précisé à l'APS que cette enveloppe financière est destinée à l'exécution de dix opérations dans les communes d'Ain Fakroun, de Souk Naamane, d'Ain M'lila, d'El Amiria, d'Ain Kercha, d'Ain Beida, d'Ouled Kacem et d'El Belala.Ces opérations portent sur la réalisation de canalisations de pompage et de distribution, la réalisation et l'équipement de stations de pompage, l'acquisition d'un camion-citerne d'une capacité de 6.000 litres outre l'acquisition de pompes et équipements pour sécuriser l'opération de pompage depuis le barrage d'Ourkiss, situé dans la commune d'Ain Fakroun, selon la même source.M. Messaad a précisé que les entreprises de réalisation ont été désignées pour la réalisation de ces opérations dont les travaux débuteront "avant la fin de l'année en cours" et devront être réceptionnées "avant la fin du premier trimestre 2027".

SIDI BEL-ABBES

Expansion de l'aquaculture pour renforcer la production halieutique



Le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes connaît une dynamique soutenue axée sur l'élargissement des capacités de production et le renforcement de l'approvisionnement du marché local en produits halieutiques, notamment à travers l'entrée en exploitation d'un établissement aquacole dans la commune d'Oued Sefioun et le lancement des opérations de pêche et de commercialisation du tilapia rouge, a déclaré, mardi, le directeur du secteur, Mustapha Ilyes.
Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que cet établissement a suivi deux étapes avant son entrée en activité : la première a consisté en la réalisation et l'aménagement de bassins d'engraissement de poissons selon les normes techniques en vigueur, tandis que la seconde a porté sur la création d'une écloserie spécialisée dans la production d'alevins destinés à l'élevage.
Il a ajouté que l'écloserie a démarré avec une capacité de production initiale estimée à 500.000 alevins, appelée à augmenter progressivement pour atteindre trois millions d'unités d'ici trois ans, ce qui permettra de couvrir les besoins des exploitations agricoles de la wilaya et des wilayas limitrophes.
Dans le cadre de l'extension de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, les services techniques de la direction œuvrent à encourager les agriculteurs à exploiter les bassins d'irrigation agricole pour la pisciculture, compte tenu de la double rentabilité de cette opération. Celle-ci permet en effet de produire du poisson tout en tirant profit d'une eau riche en matières organiques pour la fertilisation des terres agricoles, contribuant ainsi à réduire l'utilisation des engrais chimiques.
Sur le plan de la commercialisation des produits halieutiques, M. Ilyes a indiqué la mise en place d'un réseau de points de vente directe conventionnés avec la Chambre de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, afin de commercialiser le tilapia rouge à des prix adaptés au pouvoir d'achat du citoyen, de limiter l'intervention des intermédiaires et la spéculation, et de garantir la disponibilité de ce produit sur le marché local tout au long de l'année.
S'agissant de l'accompagnement des investisseurs et des porteurs de projets, le responsable a souligné que les services de la direction assurent des facilités administratives, ainsi qu'un soutien technique et de formation, notamment en matière de constitution des dossiers et d'attribution des assiettes foncières et des plans d'eau, outre le suivi vétérinaire et sanitaire de la production.
Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la démarche visant à développer la filière aquacole dans la wilaya et à valoriser les capacités de production disponibles, contribuant ainsi à la création d'emplois et au renforcement de l'apport du secteur au développement économique local et à la sécurité alimentaire nationale, a conclu le même responsable.

Daïra de Lahmar (Béchar) : Plusieurs projets de développement en cours de réalisation

Plusieurs projets de développement relevant des secteurs des travaux publics, des ressources en eau et de la poste sont en cours de réalisation dans la daïra de Lahmar, dans la wilaya de Béchar, en vue d'améliorer les conditions de déplacement des citoyens, de renforcer les prestations postales et de répondre aux besoins des populations en matière d'alimentation en eau potable, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.
Dans ce cadre, le wali de Béchar, Ahmed Benyoucef, a inspecté lundi, lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette daïra, les travaux de réalisation d'un pont sur l'oued Bounaama, dans la commune de Boukaïs. Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer la circulation et à assurer la continuité du trafic routier, notamment en période de crues, tout en facilitant les déplacements des habitants des zones concernées.La délégation a également inspecté le projet de réalisation d'un bureau de poste au village de Sfisifa, dans la commune de Lahmar, dont les travaux sont à un stade avancé d'achèvement.
A cette occasion, le wali a donné le coup d'envoi de l'opération d'alimentation en eau potable des habitants de ce village à partir d'un réservoir d'une capacité de 300 m3, une opération appelée à améliorer les conditions d'approvisionnement en cette ressource vitale et à répondre aux besoins de la population, selon la même source.
Cette visite s'est déroulée en présence du secrétaire général de la daïra de Lahmar, représentant le chef de daïra, des présidents des Assemblées populaires communales (APC) de Lahmar et de Boukaïs, ainsi que des directeurs par intérim des secteurs de la poste et des télécommunications et des travaux publics.
Elle s'inscrit dans le cadre du suivi sur le terrain des projets de développement, notamment pour s'enquérir de leur rythme de réalisation et de l'état d'avancement des travaux, a-t-on précisé.

MALGRÉ UNE PREMIÈRE PÉRIODE LARGEMENT MAÎTRISÉE

Dortmund freine Arsenal à l'Emirates (1-1)

Arsenal a été tenu en échec par le Borussia Dortmund (1-1), mardi soir à Londres, lors de la cinquième journée de la Ligue des champions. Malgré une première période largement maîtrisée, les Londoniens ont perdu leur emprise sur la rencontre après la pause, permettant aux Allemands de revenir au score et de repartir avec un précieux point.

Finaliste de la précédente édition, Arsenal conserve son invincibilité dans la compétition, avec trois victoires et deux matches nuls. Toutefois, ce résultat laisse des regrets aux hommes de Mikel Arteta, qui restaient sur douze succès consécutifs à domicile en phase de ligue. Les Gunners ont pourtant parfaitement entamé la rencontre. Dominateurs dans la possession et techniquement supérieurs, ils ont rapidement pris l'avantage grâce à Viktor Gyökeres. L'attaquant suédois a signé une superbe réalisation à la 10e minute, d'une frappe puissante et précise depuis l'extérieur de la surface, trompant le gardien Gregor Kobel.

Mais au retour des vestiaires, Arsenal a progressivement perdu son rythme. Dortmund en a profité pour hausser son niveau de jeu et revenir dans la partie. À la 54e minute, Maximilian Beier a remis les deux équipes à égalité, concluant une belle action initiée par le jeune défenseur français Joane Gadou.

Les visiteurs ont même cru prendre l'avantage à la 68e minute par Jobe Bellingham, mais son but a été annulé pour une position de hors-jeu. Arsenal a ensuite repris l'initiative et multiplié les offensives, sans parvenir à concrétiser ses occasions. Une tête de Gyökeres est passée à côté, tandis qu'une tentative de Declan Rice a terminé sur le poteau.

Avec dix points, Dortmund occupe provisoirement la septième place. Son entraîneur, Niko Kovac, s'est félicité de ce résultat obtenu sur le terrain d'un sérieux prétendant au titre. De son côté, Arteta a regretté le manque d'efficacité de ses joueurs.

R.S

COMPROMETTANT SES CHANCES DE QUALIFICATION

Lens s'incline à Leipzig

Le RC Lens a concédé une nouvelle défaite en Ligue des champions, mardi soir, sur la pelouse du RB Leipzig (3-1), lors de la cinquième journée. Trois semaines après la lourde correction subie à domicile face à Côme (9-1), les Sang et Or ont de nouveau manqué leur entame de match, compromettant leurs chances d'accéder aux barrages.

Avec seulement trois points au compteur, une différence de buts de -14 et trois rencontres encore à disputer, les hommes de Didier Digard se retrouvent dans une situation particulièrement délicate. Ils devront notamment affronter Manchester City et Liverpool, en plus de Bodo/Glimt.

À Leipzig, les Lensois ont rapidement été dépassés par l'intensité allemande. Dès la 6e minute, David Raum a ouvert le score sur coup franc, avec l'aide d'une déviation de Jean-Clair Todibo qui a trompé son propre gardien, Robin Risser. Trois minutes plus tard, Antonio Nusa a profité d'une erreur de relance de Samson Baidoo pour doubler la mise (9e).

Malmenés durant le premier quart d'heure, les visiteurs ont progressivement retrouvé leurs repères, sans toutefois parvenir à réduire l'écart avant la pause.

Le visage lensois a changé en seconde période. Plus agressifs dans les duels et davantage portés vers l'avant, les joueurs de Didier Digard ont profité du relâchement adverse pour revenir dans la partie. À la suite d'une récupération de Saud Abdulhamid et d'une initiative de Florian Thauvin, Mathieu Udol a réduit le score (2-1).

Lens a ensuite tenté de revenir à hauteur, mais a manqué plusieurs occasions, notamment par Mezian Mesloub à la 79e minute. Dans le temps additionnel, Antonio Nusa a définitivement scellé le succès allemand (90e+3).

Malgré une meilleure seconde période, Lens repart sans point et voit ses espoirs européens s'amenuiser.

R.S

LIGUE DES CHAMPIONS

Le Real Madrid fait imploser le PSV Eindhoven



Apathique en première mi-temps, le Real Madrid a renversé le PSV Eindhoven mardi (5-1) avec l'aide d'un grand Jude Bellingham et un doublé de Kylian Mbappé, et s'est rapproché d'une qualification directe pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions.

C'est à croire que ce Real 2.0 de José Mourinho a besoin de se faire peur, et même de recevoir quelques sifflets, pour se mettre réellement à jouer. Mais une fois la machine lancée, peu d'équipes semblent être en mesure de résister au potentiel offensif de la Maison Blanche.

L'armada de stars madrilène, désormais en tête du classement de la phase de ligue avec 15 points glanés en cinq journées, a encore tout renversé après une première mi-temps ratée, grâce notamment à l'entrée décisive de Jude Bellingham, et à un doublé tardif de Kylian Mbappé (64e, 84e).

En tête à la pause, le PSV (28e), leader du championnat néerlandais qui avait précédemment battu péniblement le FC Porto (1-0) et fait nul contre le Shakhtar (1-1), a longtemps cru à l'exploit, avant de sombrer complètement face aux assauts.

Semelle de Tchouameni

Comme le week-end dernier face au Celta Vigo (2-1), les hommes de José Mourinho avaient oublié de rentrer dans leur match, mais cela ne les a pas empêchés de gagner, pour la dixième fois consécutive toutes compétitions confondues.

Ils ont pourtant failli se faire punir dès la cinquième minute de jeu, voire même un peu avant, d'abord sur un centre coupé de la tête par le buteur néerlandais Sven Mijnans (3e), suivi par une percée du jeune Ruben van Bommel, fils de l'ex-milieu de terrain du Barça et du Bayern Munich, venu frôler le poteau droit de Thibaut Courtois (5e).

Ces avertissements sans frais ont eu le mérite de réveiller un peu les stars madrilènes, en premier lieu Vinicius, dont la frappe enroulée s'est écrasée sur l'autre poteau, le gauche (11e), puis Kylian Mbappé, qui a très mal négocié une contre-attaque en voulant décaler Arda Güler (14e).

Bien en place défensivement, les Néerlandais ont multiplié les sorties de balle osées, jusqu'à obtenir un pénalty pour une semelle d'Aurélien Tchouaméni sur Mijnans, transformé par le vétéran Ivan Perisic (32e s.p, 1-0).

Ils sont certainement passés tout près du coup parfait, ensuite, lorsque Mijnans, encore lui, a trop croisé sa frappe à la suite d'un une-deux avec van Bommel (40e), et que le milieu japonais Kodai Sano a manqué de quelques centimètres pour pouvoir reprendre un ballon de la tête (45e+3).

Contrôle, jongle, reprise

Encore rentrés aux vestiaires menés au score et sous les sifflets, comme samedi dernier, les Merengues ont, au final, tout fait basculer en l'espace de 15 minutes, portés par l'entrée fulgurante de Jude Bellingham.

Le milieu anglais, déjà décisif contre le Celta, a à nouveau sonné la révolte en menant au but égalisateur du capitaine Federico Valverde (50e, 1-1) et en régalant le Bernabéu d'un enchaînement de grande classe, contrôle, jongle, reprise de volée de l'extérieur du pied droit (60e, 2-1), qui a laissé Rafael Nadal et son fils sans voix en tribunes.

Idéalement servi par son compère favori Arda Güler, Mbappé, maladroit jusque-là, n'a cette fois-ci pas pardonné la perte de balle adverse d'un tir croisé (64e, 3-1), avant de s'offrir un doublé 20 minutes plus tard (84e, 4-1) pour prendre la tête du classement des meilleurs buteurs avec six unités.

La folle remontée merengue s'est ensuite transformée en "manita", après un cinquième but libérateur de Vinicius (87e, 5-1), qui avait touché les montants à deux reprises.

AFP

Surpris par Naples : Manchester City contrarié aussi en Europe

Manchester City a été contraint au partage des points par Naples (2-2), mardi soir à l'Etihad Stadium, lors de la cinquième journée de la Ligue des champions. Menés à deux reprises, les hommes d'Enzo Maresca ont arraché l'égalisation grâce à Rayan Cherki à quatre minutes de la fin. Un résultat qui ne dissipe toutefois pas les inquiétudes autour d'une équipe mancunienne en perte de vitesse.

Après avoir bien entamé sa campagne européenne avec trois victoires en quatre rencontres, City peine désormais à retrouver son efficacité. Les difficultés rencontrées en Premier League, où le club reste sur une série d'un mois sans victoire, commencent également à se faire sentir sur la scène continentale.

Pourtant, Naples, qui traverse lui aussi une période délicate, ne partait pas favori. Mais les Italiens ont su profiter du manque d'inspiration de leurs adversaires, en s'appuyant sur une défense solide et les qualités techniques de Kevin De Bruyne, de retour dans le onze napolitain.

Après une première période peu animée, les visiteurs ont accéléré au retour des vestiaires. Rasmus Hojlund a ouvert le score à la 55e minute, avant qu'Ayyoub Bouaddi, 19 ans, ne signe son premier but professionnel sur un centre de Jérémy Doku (67e). Noa Lang a ensuite redonné l'avantage aux Italiens à la 76e minute.

Dos au mur, les Citizens ont multiplié les offensives. Après avoir touché deux fois les montants, ils ont finalement été récompensés par Rayan Cherki, auteur du but égalisateur à la 86e minute.

Malgré ce point arraché, Manchester City a quitté la pelouse sous les sifflets de ses supporters. L'entraîneur Enzo Maresca a appelé à la patience et au travail pour sortir de cette mauvaise passe. De son côté, son homologue napolitain s'est félicité de la solidité affichée par son équipe.

R.S

FOOT/ MONDIAL-2026 U17 (GR. J- 2E J)

L'Algérie renverse le Monténégro (2-1) et se relance

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17), s'est relancée en Coupe du monde 2026, qui se déroule au Qatar, en battant le Monténégro 2-1 (mi-temps : 0-1), mardi soir à Doha, pour le compte de la deuxième journée (Gr.J) de la compétition.



En dépit d'une possession de balle assez évidente au profit des cadets algériens en première période (62% contre 38%), l'adversaire a tiré à trois reprises au cadre, au moment où les coéquipiers du capitaine Nazim Benghezel n'ont réussi à cadrer aucun tir.
Le Monténégro, dont il s'agit de la première participation à la Coupe du monde, a trouvé la faille peu avant la pause, sur un but contre son camp du gardien algérien, Yazid Tifrani (41). Après la pause, les Algériens sont revenus plus décidés à refaire leur retard, ce qui leur a permis de dominer les débats. La domination algérienne a fini par pousser la défense adverse à la faute. L'arbitre paraguayen Derlis Benitez a sifflé un premier penalty, raté par Yacine Abed (57').
Le même joueur est revenu à la charge quelques minutes plus tard, pour transformer un second penalty et remettre les pendules à l'heure (67'). L'ailier droit du Paradou AC a réussi, grâce à un bel exploit individuel, à marquer le deuxième but (81') et offrir trois précieux points à l'Algérie.
Battus lors de la première journée par le Chili (4-2), les Verts se relancent dans la course à la qualification au prochain tour, en attendant le dernier match de la phase de groupes vendredi face à la République dominicaine (16h00). Dans l'autre rencontre du groupe J, la République dominicaine s'est imposée face au Chili (2-1). Repêchés à la suite du retrait des Etats-Unis, les Dominicains sont parvenus à faire la différence en première période grâce à Fernandez (34') et Florentino (45').
L'unique but du Chili a été marqué par Perez (73').
A l'issue de cette deuxième journée, la République dominicaine occupe la première place avec 4 points, devant le Chili et l'Algérie, qui comptent 3 points chacun, alors que le Monténégro ferme la marche avec un seul point.
Les deux premières équipes de chaque groupe, ainsi que les huit meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les seizièmes de finale. A partir de ce stade, la compétition se disputera selon le format classique à élimination directe.

R.S

YACINE ABED

L'étoile montante qui porte les espoirs du football algérien

Révélation de l'équipe nationale algérienne des moins de 17 ans au Mondial-2026 au Qatar, le jeune attaquant Yacine Abed (16 ans) s'est imposé en deux rencontres comme le fer de lance offensif des "Verts", suscitant l'intérêt des observateurs et de plusieurs techniciens étrangers.
Originaire d'Oran, où il est né le 6 janvier 2010, ce pur produit de l'académie du Paradou AC incarne le renouveau du football algérien. Doté d'une grande aisance technique et un gabarit athlétique (1,80 m), cet ailier gauche de formation, capable également d'évoluer sur le flanc droit ou en pointe, fait déjà partie des cadres de la catégorie U17 de la sélection algérienne.
Propulsé sur le devant de la scène continentale lors de la dernière CAN U17, Yacine Abed a franchi un nouveau palier lors de la phase finale de la Coupe du monde U17 2026. Buteur dès le match d'ouverture face au Chili (défaite 4-2), le jeune Oranais a surtout marqué les esprits lors de la deuxième journée contre le Monténégro, en inscrivant un doublé décisif (2-1), dont un second but inscrit en solitaire à dix minutes du terme après avoir pourtant manqué un premier penalty plus tôt dans la rencontre.
Il a offert à la sélection algérienne la toute première victoire de son histoire dans un Mondial de la catégorie. Elu homme du match, il affiche désormais un bilan de trois réalisations en deux sorties.
Au-delà de ses performances au Mondial-2026 de la catégorie, l'avenir de celui que la presse spécialisée surnomme déjà le "nouveau Youcef Belaïli", fait l'objet d'une attention particulière. Convoité au Qatar, notamment par la formation d'Al Ahli Doha, le jeune prodige est suivi de près par plusieurs recruteurs étrangers présents en force à Doha.
En attendant de trancher sur la suite de sa carrière en club, Yacine Abed et ses coéquipiers préparent le troisième et dernier match du groupe J, face à la République dominicaine, vendredi 27 novembre, avec en ligne de mire une qualification historique pour les huitièmes de finale.

R.S

FOOT/ CAF AWARDS 2026

L'USM Alger dans la liste finale des nominés

L'USM Alger est en lice pour le prix du meilleur club africain de l'année 2026, après avoir été retenue dans la liste finale dévoilée par la Confédération africaine de football (CAF), qui comprend trois clubs en course pour cette distinction.
La nomination de l'USM Alger fait suite à sa remarquable saison continentale, couronnée par le sacre en Coupe de la Confédération de la CAF aux dépens du Zamalek d'Egypte, avant de remporter la Supercoupe d'Afrique face à Mamelodi Sundowns sur le terrain de ce dernier.
Outre le représentant algérien, la liste restreinte compte également les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns. et de l'AS FAR.
Le nom du lauréat sera dévoilé lors de la cérémonie des CAF Awards, prévue mercredi prochain à Lagos, au Nigeria.
Pour rappel, le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti, figure parmi les dix techniciens retenus par la Confédération africaine de football (CAF) pour le trophée d'Entraîneur de l'année (catégorie féminine).
Guidée par le technicien algérien, l'équipe féminine a décroché une médaille de bronze et le prix du Fair-play lors de la CAN 2026, s'offrant par la même occasion une première qualification historique pour la Coupe du monde 2027 au Brésil.
Le football féminin algérien s'illustre particulièrement lors de cette édition 2026 puisque deux autres représentantes de la sélection figurent dans les listes restreintes de la CAF : la défenseure Marine Dafeur, en lice pour le titre de Joueuse africaine de l'année, et la gardienne Chloé N'Gazi, nommée pour le trophée de Gardienne de l'année.
L'Algérie sera en concurrence pour le titre collectif avec neuf autres nations, dont l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Cap-Vert, le Ghana, le Malawi, le Mali et le Nigeria.

R.S

FOOT/LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Le MC Alger s'envole pour la Tanzanie pour affronter Young Africans

La délégation du MC Alger a quitté mardi soir le territoire national à destination de la Tanzanie, en prévision de son match face à la formation locale de Young Africans, prévu samedi à 14h00 (heure algérienne), pour le compte de la première journée de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique.
L'entraîneur intérimaire du club, Karim Delhoum, a convoqué 25 joueurs pour ce déplacement, en vue de préparer cette rencontre qui se déroulera au New Amaan Complex à Zinzibar.
La liste des joueurs mouloudiens retenus pour le match comprend trois gardiens de but, à savoir Ramdane, Ghorari et Hammache, ainsi que huit défenseurs : Gassi, Ghezala, Menezla, M'hadid, Halaïmia, Abdellaoui, Bouguerra et Khelif.
Elle comporte également six milieux de terrain : Benkhemassa, Benhaoua, Mahdaoui, Abdelkader, Boukhelda et Zougrana, ainsi que huit attaquants : Bouchareb , Ferhat, Konaté, Naïdji, Bangoura, Ndomwimoy, Aziz et Bayazid.
Le représentant algérien ambitionne de réussir son entrée en lice dans cette phase de groupes, qui comprend également le club égyptien du Zamalek et le Club Africain tunisien. Le Doyen accueillera la formation égyptienne lors de la deuxième journée, prévue au début du mois de décembre prochain.

BASKET-BALL

Le Cinq algérien entame son stage de préparation à Alger

La sélection algérienne masculine de basket-ball a entamé, mardi à Aïn Benian (Alger), un premier stage de préparation qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre, en prévision de ses prochaines échéances internationales, notamment les éliminatoires de l'AfroCan prévues en mars prochain face à la Libye, a indiqué la Fédération algérienne de basket-ball (FABB). Pour ce regroupement, le sélectionneur national Ali Bouziane a fait appel à un effectif de 19 joueurs, composé majoritairement d'éléments évoluant dans le championnat national, à l'image des représentants du NB Staouéli (4 joueurs), de l'USM Alger (3), du WO Boufarik (3) et du Rouiba CB (3), renforcés par Patrick Renane (RCBC Danemark). Ce premier stage à Alger sera immédiatement suivi d'un second regroupement programmé du 30 novembre au 8 décembre 2026. Cette deuxième phase de préparation sera ponctuée par la tenue de trois rencontres amicales destinées à évaluer l'état de forme des joueurs, parfaire les automatismes et renforcer la cohésion du groupe avant les rendez-vous officiels à venir. Le stage actuel à Aïn Benian prépare directement la sélection nationale à la double confrontation décisive des éliminatoires face à la Libye (Zone 1 de FIBA Afrique). L'édition 2027 se déroulera au Rwanda du 2 au 11 juillet 2027 avec 12 équipes qualifiées (réparties en 4 groupes de 3). Les tournois éliminatoires se disputent d'octobre 2026 à juin 2027 à travers les différentes zones régionales du continent. Contrairement à l'AfroBasket où les joueurs évoluant en Europe ou en NBA sont autorisés, l'AfroCan valorise les talents locaux du continent africain, ce qui explique la composition retenue par la FABB, issue quasi exclusivement du championnat national.

R.S

CENTRAFRIQUE

Les journalistes observent une journée sans information contre les intimidations

Les médias centrafricains observent, ce mercredi 25 novembre, une journée sans information à l'appel de l'Union des journalistes centrafricains (UJCA). Cette action vise à dénoncer les menaces, les intimidations et les pressions exercées contre les professionnels des médias dans l'exercice de leurs fonctions.L'organisation syndicale s'inquiète particulièrement des récents incidents visant Radio Ndeke Luka. Le 17 novembre, une centaine de personnes avaient manifesté devant les locaux de cette station, l'accusant de partialité et de diffuser des informations défavorables au gouvernement. La direction de la radio avait dénoncé une tentative d'intimidation susceptible de perturber ses activités.Le président de l'UJCA, Eustache Michaël Mounzatela, a précisé que cette mobilisation ne constituait pas une opposition au gouvernement ou aux institutions, mais une réponse aux agissements de certains partisans du pouvoir cherchant à instaurer un climat de peur dans les rédactions.À travers cette protestation, l'organisation réclame la condamnation des menaces et des insultes contre les journalistes, ainsi que des garanties concrètes pour leur sécurité.De son côté, le Haut Conseil de la communication appelle à l'apaisement.

CÔTE D'IVOIRE

Le gouvernement vise à ramener le taux d'emploi informel à 73,5% d'ici 2030

Le gouvernement ivoirien ambitionne de ramener le taux de l'emploi informel de 82,4% en 2025 à 73,5% à l'horizon 2030, dans le cadre du Programme national de réduction de l'informalité (PNRI), qui vise à accompagner la transition progressive des acteurs du secteur informel vers le secteur formel. "Le taux de l'emploi informel est actuellement de 82,4% et l'objectif affiché est de le ramener à 73,5% en 2030", a déclaré mardi à Abidjan Yao Silvère Konan, directeur général de la Promotion des petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat au ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat. Selon lui, l'économie informelle représentait en 2025 environ 45% du Produit intérieur brut (PIB) et plus de 9,9 millions d'emplois en Côte d'Ivoire. Le pays comptait également 1.408.216 unités de production informelle réparties sur l'ensemble du territoire national. Inscrit dans le Plan national de développement (PND) 2026-2030, le PNRI couvre la période 2027-2030 et vise notamment à promouvoir l'investissement privé, à favoriser l'émergence de champions nationaux et à réduire l'informalité. Selon M. Konan, la formalisation doit permettre aux commerçants, artisans et autres travailleurs indépendants de bénéficier d'une meilleure protection sociale et d'un accès élargi aux marchés .

ATTAQUES UKRAINIENNES À BENGHAZI

Deux militaires libyens morts



Deux militaires libyens ont succombé à leurs blessures à la suite des attaques contre des navires russes à Benghazi, le 22 novembre, revendiquées par l'Ukraine, ont annoncé dans la nuit de mardi à mercredi les autorités de l'Est libyen.
« C'est avec une profonde tristesse et une grande fierté que je rends aujourd'hui hommage à deux héros de nos forces navales », a déclaré sur Facebook Saddam Haftar, fils du maréchal Khalifa Haftar et commandant en chef adjoint des Forces armées arabes libyennes. Ils sont « tombés en martyrs des suites des blessures subies dans l'exercice de leur devoir national lors de l'attaque criminelle visant la base navale de Benghazi », a-t-il ajouté.
Dans un communiqué distinct, le chef du gouvernement de l'Est, Oussama Hamad, a présenté ses condoléances au commandement général des Forces armées arabes libyennes. Il a précisé que les deux hommes étaient décédés « à la suite de leurs blessures lors de l'agression ukrainienne perfide contre le port de Benghazi ».
Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a revendiqué les attaques menées dimanche près de Benghazi, grande ville de l'Est libyen, lors desquelles deux navires russes ont été pris pour cible, selon Kiev. Il a salué une « opération exemplaire en réponse à la guerre russe ».
Le gouvernement libyen d'unité nationale, basé à Tripoli, a réclamé des explications à Kiev, tandis que l'exécutif rival de l'Est a demandé une enquête internationale sur une présumée présence militaire ukrainienne en Libye.

ESSAIS NUCLÉAIRES

Londres lance une enquête sur l'impact sanitaire chez les vétérans



Le gouvernement britannique a annoncé mardi la création d'une commission d'enquête chargée d'évaluer l'impact sanitaire des essais nucléaires, menés par Londres à partir des années 1950, sur d'ex-militaires et leurs descendants, après des années d'accusations de "dissimulation".
Le Royaume-Uni a procédé à des essais nucléaires entre 1952 et 1991, notamment dans le Pacifique et en Australie. Si les essais atmosphériques ont cessé en 1962, les essais souterrains se sont poursuivis jusqu'en 1991 dans le désert du Nevada, aux Etats-Unis.
Les gouvernements britanniques successifs ont toujours soutenu que les données scientifiques disponibles ne démontraient aucun lien généralisé entre l'exposition aux radiations et des problèmes de santé.
"Les vétérans des essais nucléaires et leurs familles ont attendu trop longtemps la vérité, et c'est précisément ce que cette commission indépendante va établir", a déclaré le Premier ministre, Andy Burnham, dans un communiqué.
Il a également salué le "courage et l'engagement" des victimes et des militants dans un combat qui lui "tient particulièrement à cœur".
Le ministère de la Défense britannique est accusé, depuis de nombreuses années par des associations de vétérans, d'avoir dissimulé des archives et des relevés d'exposition - dont des analyses de sang et d'urine - documentant l'impact sanitaire des essais sur les soldats déployés notamment dans le Pacifique.

PARLEMENT SUÉDOIS

Vote le 30 novembre sur l'élection du Premier ministre sortant



Le parlement suédois votera le 30 novembre pour décider s'il accordera ou non au Premier ministre sortant Ulf Kristersson un nouveau mandat de quatre ans, a annoncé mardi son président.
"S'il n'est pas approuvé, il y aura un autre vote pour désigner un Premier ministre", a affirmé le président du parlement, Andreas Norlén, aux journalistes.
"Si celui-ci échoue également, la Suède se dirigera vers des élections anticipées", a-t-il précisé, ajoutant qu'il existait "un risque significatif" que ce soit le cas.
Les négociations pour former un gouvernement sont dans l'impasse depuis les élections du 13 septembre en Suède, lorsque le bloc d'opposition de centre gauche a obtenu 176 sièges contre 173 pour le bloc de droite de Kristersson, qui inclut les Démocrates de Suède.
Les quatre partis du bloc de centre gauche ont échoué à plusieurs reprises dans leurs tentatives de former un gouvernement, en raison de divergences idéologiques.
M. Kristersson ne dispose pas de la majorité, mais il tentera de rallier le Parti du centre, proche de la gauche, avant le vote de la semaine prochaine.
Le président du parlement peut soumettre jusqu'à quatre candidats au poste de Premier ministre au vote des députés, après quoi de nouvelles élections doivent être convoquées.
Deux votes ont déjà échoué : l'un en faveur de la dirigeante du Parti social-démocrate, Magdalena Andersson, le 15 octobre, et l'autre en faveur de la dirigeante du Parti du centre, Elisabeth Thand Ringqvist, le 3 novembre. La dernière fois que la Suède a organisé des élections anticipées remonte à 1958.

PALESTINE

L'ONU met en garde contre de nouvelles atrocités sionistes

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a mis en garde hier mercredi contre le risque de voir de nouvelles « atrocités » commises par Israël à l'encontre des Palestiniens, appelant l'ensemble des États à agir immédiatement pour les prévenir.

Dans une déclaration, le responsable onusien a affirmé que les attaques, les politiques et les violations israéliennes persistantes contre les Palestiniens faisaient craindre une « multiplication des atrocités » dans les territoires palestiniens occupés, notamment en Cisjordanie et dans la bande de Ghaza.
Il a souligné que des représentants du gouvernement israélien, y compris à ses plus hauts niveaux, avaient à plusieurs reprises affiché des politiques d'annexion, de nettoyage ethnique et de punition collective en Cisjordanie occupée.
Volker Türk a également dénoncé la propagation de discours de haine et les appels à commettre des violations susceptibles de constituer des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, voire un génocide, dans différentes sphères de la société israélienne, qualifiant cette situation d'« effroyable».
Il a rappelé que son bureau avait averti à plusieurs reprises que les pratiques israéliennes dans la bande de Ghaza faisaient peser un « risque réel sur la survie » des Palestiniens en tant que groupe.
La situation humanitaire demeure particulièrement préoccupante dans l'enclave palestinienne, où la majeure partie des 2,1 millions d'habitants est déplacée et vit sous des tentes ou dans des abris de fortune. L'armée israélienne affirme contrôler plus de 60 % du territoire de Ghaza. Le Haut-Commissaire s'est dit « profondément préoccupé par le caractère de plus en plus généralisé et systématique des violations commises, aussi bien en Cisjordanie qu'à Ghaza ».



Déplorant que les mises en garde répétées de son bureau n'aient pas été prises en compte, il a regretté que « les atrocités continuent de se reproduire ».
Il a notamment relevé que les meurtres de civils se poursuivaient et que des centaines de milliers de Palestiniens avaient été contraints de quitter leurs lieux de résidence, alors que de hauts responsables israéliens évoquent ouvertement leur intention de rendre ces déplacements permanents.
En Cisjordanie occupée, sous occupation israélienne depuis 1967, les violences se sont intensifiées depuis le déclenchement de la guerre contre Ghaza, en octobre 2023.
Face à cette situation, Volker Türk a insisté sur l'obligation qui incombe à tous les États d'agir sans délai afin d'empêcher de nouvelles atrocités contre les Palestiniens. Il a également appelé à l'ouverture d'enquêtes indépendantes, à la poursuite des responsables et au soutien de l'ensemble des États aux travaux des juridictions internationales.
Par ailleurs, le Haut-Commissaire a rappelé au mouvement Hamas et aux autres factions palestiniennes leurs obligations au regard du droit international, notamment en matière de protection des civils et de respect de l'intégrité des opérations humanitaires.

R.I

SOUDAN

19 morts lors de frappes de drones des FSR dans l'Etat du Nil Bleu

Au moins 19 civils ont été tués et près de 25 autres blessés lors des attaques de drones menées par les Forces de soutien rapide (FSR), dans l'Etat du Nil Bleu, dans le sud-est du pays, ont rapporté des médias mercredi.
Les attaques ont eu lieu mardi et la plupart des victimes ont été signalées dans la ville d'al-Damazin, a indiqué l'Observatoire soudanais des droits de l'homme, cité par les médias.
Il a déclaré que les FSR avaient lancé plus de 30 drones explosifs sur des quartiers résidentiels et des installations à al-Damazin, qui abrite des dizaines de milliers de personnes déplacées.
L'observatoire a indiqué que 17 membres de quatre familles ont été tués dans la ville, tandis que deux autres personnes ont été tuées à al-Roseires.
Par ailleurs, près de 25 personnes ont été blessées dans les deux villes, la plupart étant des enfants.
La même source a également souligné que les attaques visaient des civils non armés, notamment des enfants, des femmes et des personnes âgées, mettant en garde contre de nouvelles attaques contre des quartiers résidentiels et des centres de déplacés pouvant contraindre davantage de personnes à fuir et aggraver la crise humanitaire.
Dans ce contexte, l'observatoire a appelé la communauté internationale à imposer des sanctions aux FSR et à ceux qui lui fournissent des financements et un soutien politique. Il a également demandé des mesures pour protéger les civils et la fin des attaques de drones et des bombardements.

LA REPRISE DES COMBATS AGGRAVE LA CRISE HUMANITAIRE

Les Nations unies ont exprimé leur "vive préoccupation" face aux informations faisant état d'une reprise des combats au Soudan, mettant en garde contre l'aggravation de la crise humanitaire et le déplacement de milliers de personnes en raison de l'intensification des affrontements.
Lors d'un point de presse mardi, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, a indiqué que la reprise des combats aggravait une situation humanitaire déjà désastreuse dans la majeure partie du pays.
Il a fait état d'une évaluation menée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) et ses partenaires dans l'Etat du Nil-Bleu, qui a recensé le déplacement récent de plus de 6.700 familles.
"La plupart de ces familles tentent de trouver refuge sous les arbres et ont un besoin urgent d'eau, de nourriture, de soins de santé, d'abris d'urgence et d'autres produits de première nécessité", a-t-il précisé.
Le porte-parole a ajouté que les Nations unies et leurs partenaires humanitaires s'employaient à identifier les besoins urgents et à acheminer l'aide aux populations qui en ont besoin.
Dans l'Etat du Kordofan-Occidental, M. Dujarric a également fait état du déplacement, lundi, de plus de 1.100 personnes de la localité d'Abou Zabad, portant à près de 7.500 le nombre de personnes ayant fui cette zone depuis la semaine dernière.
Depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR) continue de ravager le pays, faisant des dizaines de milliers de morts et provoquant le déplacement d'environ 13 millions de personnes, dans un contexte d'aggravation de la crise humanitaire et de difficultés persistantes d'accès de l'aide aux zones sinistrées.

R.I

SOMALIE

La télévision dévoile une série de violations commises par les Emirats

Un reportage diffusé par la télévision somalienne (SNTV) a révélé une série de violations commises par les Emirats contre la souveraineté somalienne, allant du trafic de mercenaires et d'armes vers le Soudan à des vols aériens non autorisés, en passant par des opérations de déplacement de populations et de destruction environnementale au Jubaland. Ces révélations, étayées par des documents, des données et des images, interviennent dans un contexte de rupture entre Mogadiscio et Abou Dhabi, marqué par l'annulation des accords de coopération militaire et sécuritaire entre les deux pays et l'expulsion, jeudi dernier, de l'ambassadeur des Emirats à Mogadiscio, le gouvernement somalien dénonçant les ingérences émiraties dans ses affaires intérieures, qualifiées "d'agression manifeste".
Dans le reportage diffusé mardi, la Somalie dénonce plusieurs violations des accords conclus entre les deux gouvernements, citant notamment le trafic de mercenaires et la violation de l'espace aérien somalien par des vols charter illégaux opérant au profit des autorités émiraties. Parmi les griefs retenus, il est fait également état de l'introduction d'armes illégales sur le territoire somalien et de l'implication de ces activités dans l'exacerbation du conflit soudanais, ainsi que l'utilisation de ports et d'aéroports sans autorisation fédérale, et d'opérations ayant contribué à alimenter les conflits régionaux.
La TV somalienne rapporte que l'une des violations "les plus graves" consiste à avoir transformé la Somalie en corridor de transit pour des mercenaires qui ont participé aux massacres commis par les milices rebelles contre des civils au Soudan, précisant que depuis le déclenchement du conflit en 2023 entre les forces rebelles et le gouvernement soudanais, la ville de Bosaso était devenue un centre névralgique du trafic de mercenaires ainsi que d'armes et d'équipements militaires destinés au Soudan.
La télévision somalienne a aussi "épinglé" les Emirats pour avoir organisé des vols charter non autorisés à destination de Bosaso, affirmant que 984 vols ont violé l'espace aérien somalien en 2024 et 2025, et que les compagnies aériennes citées dans le reportage ont opéré sans autorisation préalable des autorités somaliennes de l'aviation civile.
Les mercenaires et les armes ont été transportés, selon le reportage, depuis l'aéroport de Bosaso vers une base militaire émiratie, avant d'être acheminés vers plusieurs destinations, notamment au Soudan, en Libye et au Tchad. Des opérations dissimulées, selon la source, sous couvert de "missions d'instruction militaire". Le ministre somalien de la Défense, Ahmed Moallim Fiqi, avait affirmé lundi que son gouvernement disposait de preuves attestant de manœuvres des Emirats de porter atteinte à la souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays, dont des bases militaires illégales et l'utilisation de ports et des territoires somaliens pour des activités militaires liées à des conflits régionaux, notamment au Soudan.

R.I

TÉLÉVISION



france 3 Alex Hugo

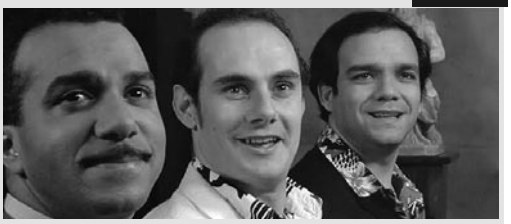
21h10



Sous la direction d'un guide, quatre randonneurs se présentent sur le palier de départ pour un passage en tyrolienne au-dessus d'une rivière.

TFX Les trois frères

21h10



Didier, Bernard et Pascal n'ont rien en commun, si ce n'est un même père qu'ils n'ont jamais connu. Le jour où un notaire les convoque pour leur annoncer qu'ils héritent de trois millions de francs , leur vie bascule.

M6 Brigade anonyme

21h25



Casta, hanté par le ravisseur de sa fille Alia, voit son passé ressurgir lorsque la juge d'instruction Sandra Kohl le convoque. Une disparition pourrait être liée à l'enlèvement d'Alia.

TF1 SÉRIES FILMS Camping Paradis

21h10



Brigitte, la tante d'Ariane, a installé son salon de coiffure au camping. Le succès est immédiat. Tom lui propose alors d'embaucher un jeune apprenti, Franck, 21 ans, le fils du maire de la ville.

TMC Charlie et la chocolaterie

21h25



Au cœur de cette aventure se trouve Charlie Bucket, un garçon au grand cœur issu d'une famille modeste, serrée autour de lui dans une petite maison aux murs fissurés.

CANAL+ Marty Supreme

21h09



En procédant à la fouille méthodique des affaires d'Elisa, Justine découvre un téléphone secret caché dans sa maison, ce qui ne manque pas d'éveiller sa curiosité.

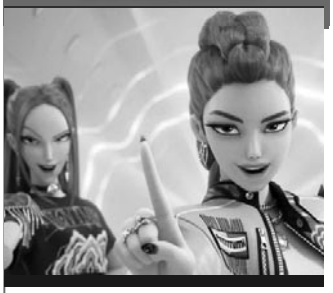
RMC STORY Backtrace

21h10



Après le braquage d'une banque, MacDonald et ses complices se retrouvent en pleine forêt pour se partager... 20 millions de dollars ! Mais les cinq hommes ne s'entendent pas.

"Golden" :La chanson dans le British Official Singles Chart pour la 72e semaine de suite



"Golden", une des chansons figurant sur la bande originale (BO) du film d'animation Netflix «KPop Demon Hunters», a désormais passé 72 semaines d'affilée dans le British Official Singles Chart Top 100. Golden s'est classé 61e du British Official Singles Chart Top 100, en baisse de 12 crans par rapport à la semaine précédente.

La chanson avait atteint la première place le 1er août 2025, devenant ainsi le premier titre de K-pop en 13 ans à se hisser au sommet du classement, depuis «Gangnam Style» du chanteur Psy en 2012.

Le film d'animation KPop Demon Hunters est devenu un phénomène mondial. Le 20 juin 2025, "KPop Demon Hunters" est mis en ligne sur Netflix. La plateforme en fait un événement particulier avec une sortie simultanée dans de nombreux pays. Produit pour plus de 100 millions de dollars, le film s'impose comme l'une des plus grosses productions animées lancées directement en streaming. Dès son premier week-end, il figure parmi les contenus les plus vus de la plateforme. Si la stratégie de Netflix repose avant tout sur la diffusion en ligne, l'ampleur du phénomène pousse le studio à tenter une exploitation en salles. Aux États-Unis, la version chantée dépasse toutes les attentes : elle prend la tête du box-office avec 19,2 millions de dollars en seulement deux jours. C'est une première pour un film Netflix, qui limitait jusqu'ici ses sorties en salle à de courtes fenêtres destinées à l'éligibilité aux Oscars. En quelques semaines, "KPop Demon Hunters" devient le film le plus vu de l'histoire de Netflix en franchissant la barre des 266 millions de visionnages, dépassant ainsi "Squid Game".

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com –
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL **005 00170 4002162000 18**

Les camps de l'errance racontés par Rima Hassan

LA DÉPUTÉE EUROPÉENNE D'ORIGINE PALESTINIENNE FAIT DANS UN LIVRE LE PORTRAIT DE SA MÈRE ET DE SON PÈRE, ENTRE UN CAMP PRÈS D'ALEP EN SYRIE ET NIORT, VILLE DE PROVINCE EN FRANCE. RIMA HASSAN DRESSE UNE TYPOLOGIE DU CAMP PALESTINIEN, LIEU D'EXIL, DE DÉSESPOIR ET DE RÉSISTANCE.

Par Jean Stern*



Le livre de Rima Hassan s'ouvre sur une histoire d'amour dans un camp palestinien de Syrie, à Neirab, près d'Alep. Celle qu'ont partagée, dans cet endroit, son grand-père palestinien Jamil et sa grand-mère syrienne Malak. Ils ont eu de nombreux enfants dont, en 1958, Nabila, la mère de Rima. C'est dans ce camp que la future députée européenne de La France insoumise (LFI) va grandir, comme sa mère avant elle. Apatride, réfugiée, Palestinienne, Rima Hassan est tout cela à la fois. Sa Palestine errante n'est pas que le souvenir fugace d'une terre d'exil, forcément lointaine. C'est aussi celui d'une terre vivace dans les esprits, trois générations après la Nakba, en 1948. L'errance de la Palestine illustre « le paysage d'une dépossession » persistante, passée par pertes et profits de l'histoire moderne. La conséquence de l'errance, c'est le camp de réfugiés, loin de tout ce qui a été construit par les générations précédentes, du tissu social autour des maisons, des rues, des champs, des forêts. Rima Hassan décrit le sentiment des Palestiniens : Comme réalité intime, le camp est le symbole, dans notre chair, d'une honte collective : comme réalité politique, le camp est l'objet de nos dénonciations, mais c'est aussi l'espace historique où s'est fièrement organisée et déployée la résistance palestinienne, espace imprévisible.

« J'AI QUITTÉ LE CAMP MAIS LE CAMP NE M'A JAMAIS QUITTÉ »

La Palestine errante de Rima Hassan n'a rien d'un miroir nombriliste, c'est au contraire le reflet universel d'un abandon, décrit par une plume précise et limpide. Elle raconte sa mère, récemment décédée, et leur arrivée à Niort après un divorce, la découverte de cette « France de l'accueil et de cette France du rejet ». Rima Hassan comprend qu'elle appartient à « une communauté d'indésirables ». À l'issue de ses études, elle fait un stage au Liban et découvre le camp de Sabra et Chatila, où des milliers de civils palestiniens sont assassinés en septembre 1982 par les milices phalangistes chrétiennes avec la complicité de l'armée israélienne. Revenir sur ce massacre, explorer différents camps de réfugiés palestiniens au Liban permet à Rima Hassan de poursuivre sa réflexion. Elle retrace les mouvements d'un camp à l'autre, le rôle de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa), les conséquences des accords d'Oslo. Ce retour sur une partie de l'histoire moderne palestinienne est passionnant, car, jusqu'ici, il a peu été raconté. « J'ai quitté le camp mais le camp ne m'a jamais quitté », écrit-elle. Il lui fallait « réapprendre à être une parmi les miens et à déchiffrer l'accent palestinien que l'exil, dans la gorge, a éteint ».
checkpoints dans un pays à peine sorti d'une guerre féroce, est intense lui aussi. Elle retrouve son père et la maison de son enfance, et découvre la jolie terrasse qu'il a aménagée sur le toit, enclos de verdure dans un univers de béton. Le camp n'est plus un sujet de commentaire, d'analyse et d'introspection, mais la réalité banale d'une famille, d'une grand-mère, de tantes et d'oncles, de tous ces gens qui n'ont jamais bougé. Le camp, sur une petite surface de 15 hectares, compte plus de 20 000 habitants, à proximité de l'aéroport d'Alep.
Après Neirab, j'ai multiplié les déplacements à travers les camps palestiniens de la région. J'avais l'obsession de comprendre ce qui relie ces camps les uns aux autres, tout en saisissant ce qui fait l'irréductible singularité de chacun.

NE PAS AVOIR ACCÈS À SA PROPRE TERRE

Quelques banales photos au milieu du livre tentent de rendre compte de ses voyages, de la persistance de l'errance chez les Palestiniens. Qui n'en est pas à son terme. Les Israéliens ne veulent pas de Rima Hassan, qui vient de cette terre. En février 2025, elle est arrêtée avec une délégation de parlementaires européens et va « connaitre une nouvelle expérience du bannissement (…) Je n'étais plus qu'une Palestinienne à qui l'on refusait l'accès à sa propre terre ». Quelques mois plus tard, elle est de nouveau interpellée à bord du Madleen, un des bateaux de la flottille pour Gaza. C'est beaucoup plus rude. Elle est maltraitée, bousculée et à nouveau expulsée. L'errance, toujours.
Figure honnie des droites européennes et de nombreux pro-israéliens, l'autrice est en révolte contre cette errance ad vitam æternam. Les Palestiniens aspirent à sortir des camps où depuis des décennies ils subissent malheurs et désespérances. Rien, malheureusement, n'indique qu'ils en prennent le chemin, mais Rima Hassan défie la fatalité, et cela mérite d'être salué.

*** Ancien journaliste de Libération, de La Tribune, et de La Chronique d'Amnesty International.**

Naâma : Achèvement des travaux de réalisation d'un nouveau Centre culturel

Les infrastructures culturelles de la commune d'Asla, dans la wilaya de Naâma, viennent d'être renforcées par la réalisation d'un nouveau Centre culturel, dont les travaux viennent d'être achevés.
Cette infrastructure, la première du genre à l'échelle de la commune, a été réalisée dans le cadre du programme local visant à renforcer les structures et les équipements destinés aux jeunes. Elle comprend un hall d'accueil, des salles de spectacles ainsi que des espaces réservés à l'organisation d'ateliers artistiques.
Cette nouvelle structure devrait entrer en service prochainement et accueillir des représentations théâtrales, artistiques et musicales, ainsi que diverses activités culturelles et éducatives organisées par les associations locales. Elle abritera également des festivités célébrant les fêtes nationales et religieuses.
Par ailleurs, et dans le cadre des efforts visant à répondre aux préoccupations des citoyens de la commune, les travaux de réalisation de plusieurs projets ont récemment été achevés. Il s'agit notamment de l'aménagement du stade communal, de la réhabilitation d'un jardin public et d'opérations d'amélioration urbaine au niveau des quartiers " 184 Logements ruraux groupés ", " Boumediene Slimani ", " 1er Novembre " et " 18 Février ".Ces opérations ont également porté sur la restauration et l'équipement de la salle de soins du village de Rjimât. Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à renforcer les infrastructures de proximité et à améliorer les conditions de pratique des activités culturelles, sportives et récréatives.

R.C

Le prix Booker pour la jeunesse : La première liste de finalistes dévoilée

Les ouvrages sélectionnés abordent une variété de sujets, dont la guerre, le deuil, la maladie, l'aventure et le fantastique, dans le but de mettre en lumière la capacité de la littérature jeunesse à traiter de questions humaines et sociales complexes dans un langage adapté aux jeunes lecteurs.
La Fondation Booker britannique a dévoilé la liste des ouvrages finalistes de la première édition du Prix Booker de littérature jeunesse, qui comprend huit livres en lice pour un prix de 50 000 £, dans le cadre d'une initiative visant à promouvoir la littérature jeunesse et à encourager les jeunes générations à lire.
La liste comprenait des œuvres de plusieurs noms importants, notamment : l'artiste et écrivain Sean Tan pour « Hometown », le romancier Ewen Colver en collaboration avec Andrew Duncan pour le roman graphique « War », Liz Hider pour « The Teller of Tall Tales », ainsi que des œuvres d'Iqbal Hussain, Mickey Blaze, Kathryn Broughton, Jay Bass et Jessica Scott White.Les livres ont été sélectionnés parmi 89 candidatures pour ce prix, qui récompense les romans destinés aux enfants, écrits ou traduits en anglais et publiés en Grande-Bretagne ou en Irlande.Le jury était présidé par l'auteur britannique Frank Cottrell Boyce, et l'actrice Loli Adefobe et la libraire Sanchita Basu de Sarkar y participaient également.Ils seront rejoints par quatre enfants, choisis parmi plus de 4 000 candidats, pour participer à la sélection de l'œuvre lauréate, qui sera annoncée le 2 février 2027.Les ouvrages sélectionnés abordent une variété de sujets, dont la guerre, le deuil, la maladie, l'aventure et l'imagination, dans le but de mettre en lumière la capacité de la littérature jeunesse à traiter de questions humaines et sociales complexes dans un langage adapté aux jeunes lecteurs.
Ce nouveau prix intervient à un moment où le niveau de lecture des enfants est en baisse en Grande-Bretagne, et vise à donner à leur littérature une reconnaissance littéraire et financière équivalente à celle du prix Booker, qui récompense les romans destinés aux adultes.

R.C

CE VENDREDI À L'OPÉRA D'ALGER

Une soirée consacrée à la mémoire du grand chanteur Cherif Khaddam

L'Opéra Boualem Bessaïh d'Alger accueillera, ce vendredi, un concert dédié au regretté artiste Cherif Khaddam, dans le cadre du cycle "Mémoire des mélodies algériennes".
Cette soirée sera dirigée par le Maestro Lotfi Saidi, avec l'accompagnement artistique de l'Orchestre de Variétés de l'Opéra Algérien, avec la participation des voix d'Abbas Ait Arzin, Arzki Ouali, Celia Ould Mohand, Melissa Sekhi et Yassine Ourabah. Ces chanteurs interpréteront plusieurs compositions de Cherif Kheddam.
Cette rencontre musicale permettra de mesurer la richesse d'un répertoire ayant contribué à façonner l'identité sonore de la chanson kabyle contemporaine.
Né le 1er janvier 1927 à Aït Bou Messaoud, dans la région d'Aïn El Hammam,à Tizi ouzou, cherif Kheddam est un compositeur, écrivain et interprète qui fut parmi les premiers à moderniser la musique kabyle et à l'ouvrir au monde sans compromettre son authenticité. Après avoir reçu une première instruction coranique, il quitte son village pour Alger en 1942, où il exerce un métier dans une fonderie. En 1947, il prend le chemin de l'émigration en France.
il poursuit son activité professionnelle dans le milieu ouvrier, tout en consacrant une part importante de son temps à sa vocation artistique. Il étudie notamment le solfège et le chant, acquérant progressivement les connaissances qui nourriront son travail de compositeur.
En 1955 Cherif Kheddam sort



son premier album ntitulé «Yellis n Tmourthiw» (Fille de mon pays). Cette réalisation marque le début d'une aventure artistique singulière. En 1956, il signe un contrat avec la société Pathé Marconi.
De retour en Algérie en 1963, il anime l'émission de radio «Ighnayan Oueaka» (Chanteurs de demain) sur la deuxième chaîne nationale, consacrée aux jeunes talents, contribuant ainsi à l'émergence et au lancement de la carrière de nombreux chanteurs. Il s'éteint à Paris le 23 janvier 2012, à l'âge de 85 ans.
Le programme "Mémoire des mélodies algériennes" lancé en août 2026,est un cycle entend consacrer plusieurs soirées aux personnalités qui ont façonné les différentes expressions de la musique algérienne.
Neuf noms figurent dans cette première programmation.Il sagit de : Hachemi Guerouabi, Cherif Kheddam, Ammar Ezzahi, Athmane Bali, Ahmed Ouahbi, Hamdi Bennani, Hasna El Becharia, Beggar Hadda et Cherifa.

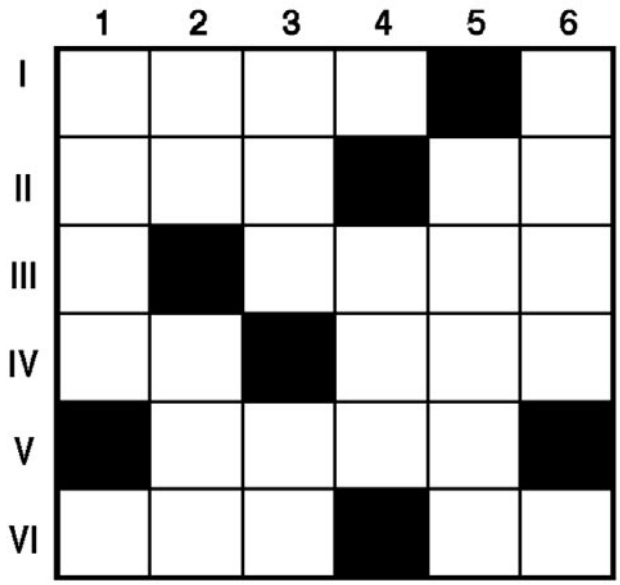
R.C

Tlemcen: 20 pays au 16e Festival international des miniatures et des arts décoratifs

La wilaya de Tlemcen accueillera, à partir de lundi prochain, la 16e édition du Festival culturel international des miniatures et des arts décoratifs, qu'abritera le Palais de la culture Abdelkrim-Dali.
Cette édition, prévue du 30 novembre au 3 décembre 2026, réunira sous le slogan : " La miniature, l'ornementation et le zellige : mémoire de la civilisation et beauté de sa continuité ", des artistes nationaux et étrangers issus de 20 pays dont le Pakistan, l'Iran, l'Arabie saoudite et le Bahreïn, entre autres.
L'exposition internationale consacrée aux miniatures, arts décoratifs, la dorure, la calligraphie arabe, manuscrits et au zellige, prévue dans le cadre du Festival, réunira 132 œuvres artistiques, dont 44 réalisées par des artistes algériens et 88 par des artistes étrangers.
Cet espace artistique permettra de réunir différentes expériences et écoles créatives, tout en offrant des opportunités d'échange culturel et artistique entre les participants.
A cette occasion, un concours artistique sera également organisé avec la participation de 22 artistes représentant 16 pays. Il sera supervisé par un jury composé de spécialistes des miniatures et des arts décoratifs, chargé de sélectionner les meilleures œuvres et de récompenser les lauréats.
Des concours artistiques sur le lieu de l'exposition, ainsi que des espaces pédagogiques destinés aux enfants, aux jeunes et aux personnes aux besoins spécifiques, sont également prévus.
Le programme de cette édition comprend aussi un Colloque scientifique sur l'esthétique des miniatures et de l'ornementation islamique et leurs expressions dans les arts appliqués au Maghreb et en Andalousie, à la lumière des mutations contemporaines.
Par ailleurs, plusieurs ateliers pratiques seront organisés au profit des jeunes et des étudiants. Ils porteront notamment sur la décoration de coffrets en bois et l'ornementation sur bois, la fabrication des outils et l'apprentissage des techniques de dorure, la préparation des pigments et des colorants naturels, l'art du zellige, ainsi que les miniatures algériennes, ottomanes et indiennes. Cette démarche vise à faire connaître ses techniques et ses compositions géométriques, à encourager son apprentissage et à transmettre ses savoir- faire aux jeunes générations, afin d'assurer sa pérennité en tant qu'art vivant et évolutif.
Le Festival ambitionne de consolider sa position en tant que plateforme internationale de dialogue artistique et culturel et espace de préservation du patrimoine civilisationnel et de transmission de ses connaissances aux générations futures, tout en encourageant la créativité et l'ouverture aux expériences artistiques contemporaines, selon les organisateurs.

R.C

Nombres croisés



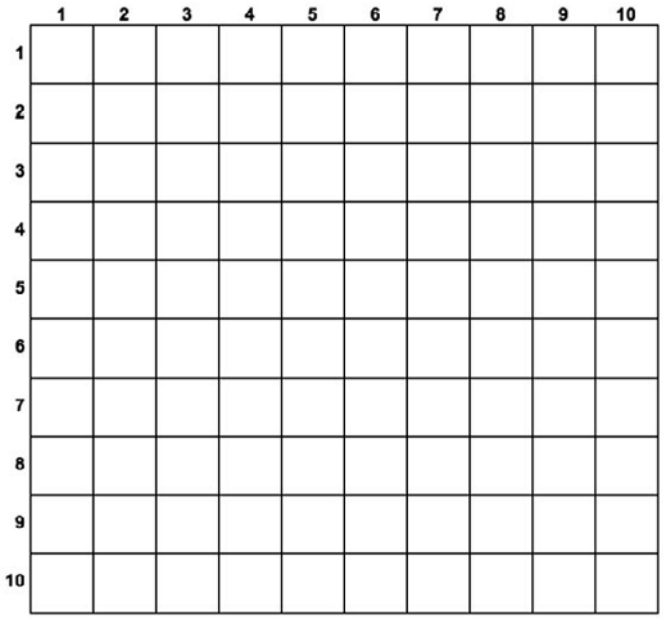
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. **II.** Puisssance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. **III.** Longueur en km du fleuve Nil. **IV.** Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. **V.** Altitude estimée de l'Everest. **VI.** Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. **2.** Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. **3.** Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. **4.** Puissance de 5. **5.** Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. **6.** Marignan !

Grille muette N° 1191



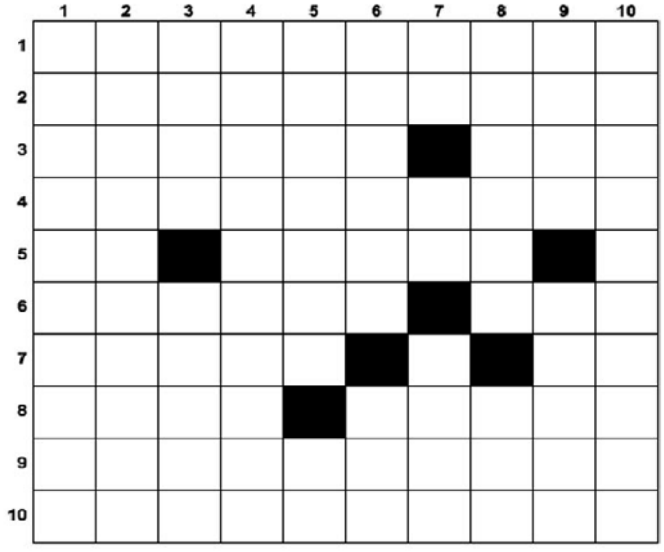
Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191



Horizontalement

1 Presque purificatoires.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

LA NATION
Jeudi 26 Novembre 2026

CRAAG

Secousse tellurique de 3,7 degrés à Sétif

Une secousse tellurique de magnitude 3,7 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hierà 07h41 dans la wilaya de Sétif, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 km au sud-ouest de Guidjel, précise la même source.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:07	12:36	15:16	17:35	18:58

Météo

Alger	25	Tizi Ouzou	24
Tiaret	24	Béjaïa	25
Constantine	24	Oran	26

BATNA

Saisie de plus de 25.000 comprimés psychotropes

Les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du Service de wilaya de la police judiciaire de Batna ont saisi 25.500 comprimés psychotropes et interpellé deux individus, a indiqué mardi un communiqué du bureau de communication de la Sûreté de wilaya. Cette opération a été menée, selon le même communiqué, à la suite d'informations parvenues aux éléments de la brigade faisant état d'un plan visant à acheminer une importante cargaison de psychotropes vers le quartier Kechida, dans la ville de Batna, à bord d'un camion.
Après une exploitation judicieuse des informations reçues et l'élaboration d'un plan minutieux, les caractéristiques du véhicule ont été identifiées et le camion a été intercepté. Soumis à une fouille approfondie, il a permis de découvrir cette importante quantité de psychotropes, soigneusement dissimulée à l'intérieur d'une roue du camion, a souligné la même source. Selon le même communiqué, l'opération a permis l'arrestation de deux suspects, qui ont été présentés devant le parquet local après l'accomplissement de toutes les procédures légales nécessaires.

ENTMV

La traversée maritime Alger-Marseille reportée

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé le report de la traversée maritime prévue pour jeudi 26 novembre 2026, à bord du navire « Tariq Ibn Ziyad », sur la ligne Alger-Marseille, au vendredi 27 novembre 2026, en raison des mauvaises conditions météorologiques annoncées.
Dans un communiqué, l'entreprise a précisé que le début des opérations d'enregistrement des passagers (check-in) est fixé à 5 heures du matin (05h00), tandis que leur clôture est prévue à 8 heures (08h00). L'entreprise a appelé les passagers concernés à prendre toutes les précautions nécessaires et à se présenter au port d'embarquement dans les délais impartis. Elle a également présenté ses excuses pour les désagréments que pourrait occasionner ce changement, tout en exprimant ses remerciements aux voyageurs pour leur compréhension.

OFFICE NATIONAL DU PÈLERINAGE ET DE LA OMRA

Élaboration d'un système numérique intégré pour la gestion des ressources

Le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra, Tahar Braïk, a présidé une réunion consacrée à la présentation du système numérique intégré de gestion des ressources et des opérations administratives et financières de l'Office, a indiqué un communiqué de cet organisme publié hier. Ce système se présente comme une « plateforme numérique intégrée regroupant les différentes fonctions administratives et financières dans un espace unifié, permettant ainsi d'harmoniser les données, d'accélérer le traitement des opérations et de renforcer la précision, la transparence ainsi que la coordination entre les différentes directions et services ».
Le communiqué a précisé également que ce projet a été conçu grâce aux compétences de la Direction des systèmes informatiques, ce qui « témoigne de la capacité des cadres de l'Office à mettre à profit leur expertise pour concevoir des solutions numériques répondant aux besoins et aux ambitions de l'institution, tout en tenant compte des exigences liées à la sécurité des systèmes d'information et à la protection des données ».

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 morts et 213 blessés en 24 heures

Cinq personnes sont décédées et 213 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. "Durant la période du 24 au 25 novembre courant, la Protection civile a enregistré 215 interventions, suite à des accidents de la circulation enregistrés à travers plusieurs wilayas du territoire national", a précisé la même source.
Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies, notamment urbain, au niveau des wilayas d'Alger, M'Sila, Annaba et El Taref, ayant causé des brûlures superficielles à une personne et des gènes respiratoires à 2 autres, suite à un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'un entrepôt de stockage de bottes de foin, au niveau d'une bâtisse située au centre ville de la commune de Massif (M'Sila). Les secours de la Protection civile de la wilaya de Boumerdès sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 2 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leurs domicile, selon le bilan. En outre, les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Annaba ont procédé au sauvetage d'une personne coincée dans un engin des travaux publics qui s'est renversé dans un ravin, à la cité "Djenane El Bey", commune d'Annaba.

OUARGLA ET DE TLEMCEN

Saisie de plus de 356.000 comprimés de psychotropes

Les services des Douanes, en coordination avec les différents corps de sécurité, ont mené plusieurs opérations d'envergure ayant permis la saisie de 356 180 comprimés psychotropes et de 11,5 kg de kif traité, dans les territoires relevant de la compétence des directions régionales des Douanes de Ouargla et de Tlemcen, indique un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD), rendu public hier.
À ce titre, 349 800 comprimés psychotropes de type prégabaline 300 mg ont été saisis dans le territoire de compétence de la Direction régionale des Douanes de Ouargla, ainsi que les moyens de transport utilisés dans le cadre du trafic. Les personnes impliquées ont également été interpellées.
De son côté, la Direction régionale des Douanes de Tlemcen a procédé à la saisie de 6 380 comprimés psychotropes du même type et de 11,5 kg de kif traité, ainsi que de véhicules utilisés dans le trafic.
Sept personnes ont été arrêtées dans le cadre de ces opérations menées au titre de la lutte contre la contrebande et le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes.
Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des « efforts opérationnels continus déployés par les Douanes algériennes, en coordination avec les différents corps de sécurité, afin de lutter contre la contrebande et la criminalité organisée, et de protéger la société ainsi que l'économie nationale », a souligné le communiqué. La même source a précisé que les procédures légales en vigueur ont été engagées concernant les marchandises saisies, en coordination avec les autorités judiciaires compétentes.

66E ANNIVERSAIRE DE LA MORT EN MARTYR DE BENDAHO AMARA

Sidi Bel-Abbès honore son héros



La wilaya de Sidi Bel-Abbès a commémoré, hier, le 66e anniversaire de la mort en martyr du héros emblématique Bendaho Amara, dit " Si Belhacène ", en présence des autorités locales civiles et militaires, de membres de la famille révolutionnaire et de représentants de la société civile. Les cérémonies commémoratives ont débuté devant la stèle érigée à la mémoire du chahid " Si Belhacène ", dans la région de Merouia, relevant de la commune de Moulay Slissen, par la levée des couleurs nationales, le dépôt d'une gerbe de fleurs et la récitation de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des valeureux chouhada.
A cette occasion, la directrice des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, Dalila Benmessaoud, a souligné que la commémoration de cet anniversaire constitue une occasion renouvelée de rappeler les immenses sacrifices et les hauts faits du chahid Bendaho Amara, figure emblématique de la Révolution, qui avait assumé le commandement de la zone 5 de la Wilaya V historique, ainsi que ceux de ses compagnons d'armes dans leur lutte pour le recouvrement de la souveraineté nationale. Elle a mis en exergue les efforts déployés par son secteur pour préserver la mémoire nationale et transmettre le message des chouhada aux générations montantes.
Les activités commémoratives se sont poursuivies au niveau du complexe sportif de proximité " Les deux frères martyrs Halhali ", où la délégation officielle a donné le coup d'envoi d'une caravane médicale spécialisée, destinée à assurer des consultations médicales à domicile au profit des moudjahidine et des ayants droit à mobilité réduite à travers la commune de Moulay Slissen. A cette occasion, le musée du Moudjahid a organisé une exposition historique retraçant le parcours militant et héroïque de " Si Belhacène ".
Le directeur du musée du Moudjahid de Sidi Bel-Abbès, Abbas Kouider, a retracé le parcours héroïque du chahid, né en 1919 dans la commune de Tadjmout, dans la wilaya de Tlemcen. Il a indiqué que ce dernier avait rejoint les rangs de la glorieuse Révolution de libération nationale et assumé le commandement de la zone 5,
Les activités commémoratives de cet anniversaire ont été clôturées par une cérémonie en l'honneur des membres de la famille du chahid " Si Belhacène ", en reconnaissance de ses sacrifices, ainsi que des élèves ayant contribué à l'animation des différentes activités organisées à cette occasion.

PÉTROLE

Le baril de Brent à 91, 40 dollars

Les cours du pétrole ont terminé en hausse mardi après être tombés à des plus bas depuis août. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, a pris 2,27 % à 91,40 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, a gagné 2,35 % à 82,05 dollars.